

**Il y a des gens
qui ne tiennent
pas en place...
sauf dans un steiner.**



steiner SIÈGES

MAGASIN D'EXPOSITION : 63-67, Bd Raspail 75-PARIS
DOCUMENTATION : Polytechnique du Siège (réf. MRAP)
18, Bd du Maréchal Foch 93-NOISY-LE-GRAND

BOSCH

droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix

DROIT ET LIBERTE - N° 260 - MARS 1967 - PRIX : 1,50 F



**MICHEL SIMON
A CŒUR OUVERT**

**LE TRAVAIL
DES IMMIGRES**

**IDÉES
POUR
MARS**





Rainett PARIS

Vêtements de sport pour enfants : Rainett,
23, rue du Mail, Paris-2^e - Tél. : 236-20-90



Elie Kagan

Michel Simon, Charles Denner et Claude Berri parlent du film en pages 27-28-29.

A l'occasion de la Journée internationale contre la discrimination raciale

PRESENTATION EXCEPTIONNELLE DU FILM DE CLAUDE BERRI

Le vieil homme et l'enfant

avec Michel Simon, Charles Denner, et le petit Alain Cohen

**le 20 mars 1967, à 20 h. 30
au Palais de Chaillot**

Prix des places : 7, 10, 15, 20 et 25 F. Location dès aujourd'hui au M.R.A.P., 30, rue des Jeuneurs - Paris-2^e
(C.C.P. Paris 14-825-85) et au Palais de Chaillot

***Hâtez-vous de louer vos places
Aidez-nous à diffuser les billets***

voici
des cadeaux
pour vous



A l'occasion de la Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, fixée par l'O.N.U. au 21 mars, "Droit et Liberté" amplifie son effort de diffusion. Pour encourager nos amis à souscrire et à faire souscrire des abonnements,

VOUS RECEVREZ :

Pour un abonnement :

Deux badges (voir page 34).

Pour 3 abonnements groupés :

Un disque 45 tours au choix. **CHANTS ET DANSES PEAUX-ROUGES** : Documents sonores recueillis et enregistrés aux U.S.A. par Marcel Isy-Schwartz. **HELENE MARTIN** : Extraits du Récital N° 2. **FRANCESCA SOLLEVILLE** chante Aragon, Bérinmont et Léo Ferré (Grand Prix du Disque de l'Académie Charles Cros). **AUX ANTILLES AVEC ALPHONSO** (N° 1). **MUSIQUE DU VIETNAM** : Grand prix du disque.

Pour 4 abonnements groupés :

Un livre au choix. **MALCOLM X** : Le pouvoir noir (textes politiques). **LES ENFANTS D'ALGERIE** (récits et dessins). **FRANCIS JOURDAIN** : De mon temps. **WILFRED BURCHETT** : Hanoï sous les bombes. **C. WRIGHT MILLS** : Les cols blancs (essai sur les classes moyennes américaines). **JACQUES ROUMAIN** : Gouverneurs de la Rosée. **GABRIELLE ESTIVALS** : Pas de cheval pour Hamida (Prix de la Fraternité). **ALBERT LABORDE** : Trente-huit années près de Zola (la vie d'Alexandrine Zola).

Pour 5 abonnements groupés :

Un disque 33 tours au choix. **JEAN-SEBASTIEN BACH** : Les trois sonates pour cello et clavecin. **LUDWIG VAN BEETHOVEN** : Trios n° 5 et 6 ; sonates n° 7 et 28. **CLAUDE DEBUSSY** : La demoiselle élue. **HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE LÉILLET** (Grand Prix de l'Académie du Disque français). **MOZART** : Concertos pour piano et orchestre ; les quatre quatuors pour flûte et cordes. **JEAN-PHILIPPE RAMEAU** : Six concerts en sextuor. **MAURICE RAVEL** : Trio pour piano et cordes. **NEOMI ET ARIK BAR-OR** CHANTENT ISRAEL. **AFRIQUE NOIRE** : Panorama de la musique instrumentale. **MUSIQUE INDIENNE DES ANDES**.

Pour 10 abonnements groupés :

Un livre d'art : « **Hommage aux combattants martyrs du ghetto de Varsovie** ». 35 dessins sur planches de Maurice Mendjiski. Préface de Vercors. Poème inédit de Paul Eluard. Chaque exemplaire, présenté sous jaquette, est numéroté.

BULLETIN D'ABONNEMENT

M Adresse :
vous joint dans le présent envoi abonnements groupés (préciser les adresses).
Il choisit, en conséquence, le cadeau suivant :

dans ce
numéro

LES ASSASSINS D'ANNE FRANK

Ils ne sont pas tous au
banc des accusés 6-10

CETTE ALLEMAGNE IGNOREE

Les juifs de R.D.A. parlent 8

LE DOSSIER DU MOIS :

LES TRAVAILLEURS ETRANGERS EN FRANCE

..... 19-26

TROIS HOMMES ET UN ENFANT

Michel Simon, Claude Berri, Charles Denner parlent de leur dernier film 27-29

LE MYSTERE DE LA DIASPORA NOIRE

Un entretien avec André Schwarz-Bart 30-31

L'ENTERREUR

Un extrait du dernier recueil d'Oliven Sten 38-40

et toutes nos rubriques
habituelles

Illustrations de couverture

- Michel Simon et le petit Alain Cohen pendant le tournage de « Le vieil homme et l'enfant » (Photo Elle Kagan).
- Le mois de mars (gravure du XV^e siècle).

droit & Liberté

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. 488-09-57 - C.C.P. Paris 6070-96

ABONNEMENTS

- Un an : 15 F.
- Abonnement de soutien : 30 F.
- Etranger : 20 F.

BELGIQUE

MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie).
43, avenue de Berchem, Sainte-Agathe - Bruxelles 8 - Tél. 27-36-39
Abonnements : MRAX, 15, Square Léopold - Bruxelles 2 - C.C.P. 73.64.15
• Un an : 150 FB.
• Soutien : 300 FB.

IDEES POUR MARS

EN proclamant le 21 mars, Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, l'O.N.U. a souligné l'importance et l'actualité d'un fléau : le racisme, qui, sous des formes diverses fait des centaines de millions de victimes à travers le monde. Ce fléau revêt souvent des formes spectaculaires connues de tous : apartheid en Afrique du Sud, ségrégation aux Etats-Unis, poussée néo-nazie en Allemagne occidentale, faim et misère de peuples entiers que le régime colonial a placés en marge de l'humanité, — sans oublier la guerre atroce poursuivie au Vietnam, où le massacre d'innocents prend une telle ampleur que les observateurs les plus impartiaux en viennent à prononcer le mot de **génocide**.

NOMBREUX sont les Français qui, dénonçant, à juste titre, le racisme ailleurs, et dans ses effets les plus explosifs, ignorent les manifestations dans notre propre pays. C'est oublier des faits plus ou moins récents tels que les mesures antijuives sous l'occupation, auxquelles des « kollabos » de tous grades ont prêté la main ; la guerre d'Algérie et les méthodes inhumaines qu'elle engendra, y compris sur le territoire métropolitain ; l'état déplorable (sous-développement, misère, analphabétisme) dans lequel se sont trouvées nos colonies au moment de leur indépendance.

C'est aussi méconnaître les bidonvilles et les difficultés de toutes sortes — quand ce n'est pas l'hostilité — que rencontrent chez nous les travailleurs immigrés ; les campagnes des journaux racistes ; les graffitis sur nos murs ; les menées des groupes spécialisés dans les excitations à la haine et les violences. C'est enfin être insensible aux préjugés — résultant souvent de l'ignorance plus que de la mauvaise foi — qui s'expriment un peu partout dans la vie quotidienne à l'égard des noirs, des juifs, des arabes, des gitans, de tous les « étrangers », « ces gens-là », qui « ne sont pas comme nous »...

LA Journée internationale est l'occasion à la fois de s'informer, de réfléchir et d'agir. Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix soumet à tous les citoyens de bonne volonté, et à leurs associations les plus diverses, de très nombreuses « idées pour mars » qui donnent déjà naissance à une foison d'initiatives (1).

L'un des grands mérites de la décision prise par les Nations Unies, c'est de faire appel à l'opinion publique. Nous voyons en elle la source de tout progrès. Et nous constatons, avec une satisfaction toute particulière, l'intérêt actif que montre la jeunesse pour que le combat que nous menons.

En ce printemps 1967, c'est notre meilleure raison d'espérer.

DROIT ET LIBERTE.

(1) Voir nos informations pages 34 et 35. Le M.R.A.P. a édité, pour le 21 mars, un dépliant qu'il expédie sur simple demande.



Devant la salle du procès, des manifestants portent les portraits de deux victimes, parmi 95 000, des accusés : Anne Frank et la religieuse Edith Stein.



Anne Frank (indiquée par une croix), en classe à Amsterdam ; la photo a été prise quelques semaines avant que la famille Frank se réfugie dans le grenier où la Gestapo allait l'arrêter.

LES ASSASSINS D'ANNE FRANK

(De notre correspondant particulier Ernst B. Poirrier)

JUILLET 1943 : le Dr Wilhelm Harster, général-major de la police hitlérienne adresse un rapport au commissaire du Reich pour les pays occupés, Seyss-Inquart : 90.000 juifs environ ont déjà été « éloignés » de Hollande. Adolf Eichmann triomphe. Magnifique ! On fait du bon travail dans ce sacré pays !

1963 : des poursuites sont engagées à la suite d'une campagne de presse contre Harster et quelques-uns de ses complices — les « Endlöser », c'est-à-dire les exterminateurs de la population juive de Hollande.

Et maintenant, les voici au banc des accusés, devant le tribunal de première instance de Munich, au deuxième étage du vieux palais de Justice, face au juge Gröpner, à ses deux assesseurs et aux huit jurés. L'acte d'accusation déclare : participation à des milliers d'assassinats.

Ils sont trois : Wilhelm Harster, 62 ans, ancien *brigade-führer* S.S., général de division des services de sécurité ; Wilhelm Zoepf, 58 ans, ancien

sturmbannführer S.S. (lieutenant-colonel) qui fut chef de la Division des affaires juives à la Gestapo de La Haye ; Gertrud Slotke, 64 ans, ancienne secrétaire des Services de Sécurité. Tous trois appartenaient au *Judenreferat*, le service IV B 4 dirigé par Adolf Eichmann.

Des meurtres bureaucratiques

L'acte d'accusation précise qu'à partir de 1941, la Hollande étant occupée, 94.938 juifs ont été déportés de ce pays dans les camps d'extermination de l'Est, spécialement Auschwitz, Sobibor et Terezienstadt. Seuls, 1.070 ont survécu. Tels sont les chiffres exacts et reconnus par le Parquet de Munich.

Dans ce procès, il ne s'agit pas de la cruauté ni de la bestialité des gardiens des camps, comme ce fut le cas, par exemple, devant le tribunal de Francfort. Cette fois-ci, ce ne sont pas

des bourreaux à la Boger, à la Kaduk, que l'on juge. Les accusés que nous voyons là n'ont pas eux-mêmes rougi leurs mains du sang de leurs victimes. Il s'agit de « *schreibtischmörder* » de « meurtres bureaucratiques » exécutés en ordonnant des rafles, en rédigeant des lettres, en livrant la « marchandise vivante » pour les chambres à gaz et les fours crématoires.

C'est la première fois depuis longtemps qu'une femme est présente parmi les accusés. Son cas, son visage aussi, font penser à une autre criminelle, Ilse Koch, la « commandante » épouvantable de Buchenwald. Gertrud Slotke, membre du parti nazi depuis 1934, fut bien la « *Endlöserin* » (l'exterminatrice) des juifs hollandais. La participation à 54.982 cas d'extermination lui est imputée. Elle est bien l'un de ces monstres comme le Führer les voulait : « *hart wie Kruppstahl* », durs comme l'acier de Krupp.

Le Procureur l'accuse d'avoir toujours été présente lorsque les « transports » quittaient le camp de Westerbork où étaient parquées les victimes des rafles. C'est elle qui prenait, sur place, les dernières décisions, et qui s'assurait de la bonne exécution de la tâche.

Aujourd'hui, elle affirme : « Je ne savais rien des camps d'extermination. Je m'imaginai qu'il s'agissait de réserves en vue de futures transplantations. Je ne pouvais pas croire à l'extermination des juifs et, d'ailleurs, je n'aurais d'autre choix que de faire mon service. »

Elle parle d'une voix nette et froide, ne donnant pas le moindre signe d'émotion.

« C'est Wilhelm Zoepf qui signait tout », dit-elle, se plaignant qu'il lui mettait tout le travail sur le dos.

« Nous voulions garder les familles réunies »

Wilhelm Zoepf, d'origine petite bourgeoisie comme elle, est le fils d'un greffier. Il a commencé sa carrière dans la S.S. et, « protégé » par le professeur Karl Gebhardt (condamné à mort par le Tribunal interallié pour ses « expériences » sur les détenus des camps de concentration), il obtint bientôt un poste dans la « *Reichssicherungshauptamt* » (Sécurité du Reich) à Berlin. En 1942, il est chef du « *Judenreferat* » à La Haye, en Hollande.

Devant le tribunal de Munich, il déclare : « Je n'ai jamais été antisémite. En 1943, j'ai eu certaines informations au sujet des atrocités qui se déroulaient dans les camps de concentration. Jamais je n'ai voulu ce sort pour les juifs mais il n'existait alors aucune autre voie pour eux. »

— « Connaissez-vous cette enfant ? » demande à Zoepf l'avocat Robert Kempner en lui montrant le portrait d'Anne Frank. Anne Frank compte, en effet, avec la religieuse Edith Stein, parmi les victimes les plus connues de Zoepf, Harster et Gertrud Slotke.

UN RAPPORT SANS ÉQUIVOQUE

C'EST le 29 avril 1942 que le port de l'étoile jaune fut imposé aux juifs des Pays-Bas. Quelques semaines plus tard, Wilhelm Zoepf, aujourd'hui jugé à Munich, établissait, à ce sujet, un rapport circonstancié qui a été retrouvé (1). Ce document fut adressé au Service de sécurité nazi de Paris, qui s'appropriait à prendre une mesure semblable. En voici le texte :

« La mesure a suscité dans les milieux à tendances hostiles et en particulier dans les cercles confessionnels, une aversion marquée contre les forces occupantes et une sympathie générale pour les juifs. Cette mesure a été considérée comme une nouvelle atteinte aux droits souverains de la Hollande et la marque distinctive imposée aux juifs passa pour un affront pour tout le peuple hollandais. Les milieux nazis hollandais eux-mêmes n'approuvèrent pas ces mesures. On vit des juifs portant l'étoile jaune, être publiquement l'objet d'égards particuliers de la part des Hollandais. Dans les premiers jours les Hollandais exprimaient aux juifs leur sympathie en s'affublant eux-mêmes de l'étoile ou de son imitation.

« Des mesures énergiques prises contre ces personnes et contre les juifs qui ne portaient pas l'étoile ont calmé jusqu'à un certain degré l'excitation publique. Ceux qui appartenaient à la race juive et qui portaient l'étoile avec fierté sont devenus plus modestes depuis que les forces occupantes les menacent de nouveaux décrets. Les juifs qui ne portaient pas l'étoile furent immédiatement arrêtés. Nous nous sommes efforcés d'obtenir de nouvelles admissions au camp de concentration de Mauthausen.

« On envisage de nouvelles mesures contre les juifs pour cette semaine. »

Signé : ZOEPF S.S.
Führer du Secteur d'Assaut.

(1) Cité par Ernst Schnabel dans son ouvrage « Sur les traces d'Anne Frank » (Albin Michel).

Réponse de Zoepf : « Oui, je la connais, c'est Anne Frank. »

Q. — Cette jeune fille a été déportée sous votre responsabilité.

R. — Oui, je le sais.

Q. — Qu'en pensez-vous maintenant ?

R. — Je ne l'ai jamais vue, mais on est horrifié parce que c'est une enfant.

L'avocat. — Je vous accuse d'avoir organisé des déportations dans lesquelles se trouvaient 48 % de femmes et 22 % d'enfants.

Zoepf. — Nous voulions garder les familles réunies.

Le seul moyen de faire carrière

En somme, ils ne savaient rien, ils ne voulaient pas savoir — c'est du moins ce qu'ils prétendent aujourd'hui — ou s'ils admettent qu'ils savaient, c'est pour dire qu'ils ne pouvaient rien faire d'autre. Ils présentent leurs activités criminelles comme des « fautes morales ». Ils se rendent compte aujourd'hui, disent-ils, ils n'auraient pas dû, si c'était à refaire, ils ne recommenceraient plus...

Cette forme de défense est assez nouvelle. Le Chancelier Kiesinger a montré la voie en reconnaissant qu'il avait été nazi et que c'était le seul moyen à l'époque de « faire carrière ». Harster s'explique là-dessus sans ambages : « Dans les années 32-33, seules deux possibilités s'offraient : le communisme ou le national-socialisme. Ce

que je devais choisir était clair pour moi. »

Harster est accusé d'avoir participé à l'assassinat de 82.856 personnes. Fils d'un haut-fonctionnaire de la police criminelle de Bavière, il manifestait, dès son plus jeune âge, une grande ambition, qui le conduisit, après ses études juridiques, à prendre du service dans la police hitlérienne. Il devait devenir l'un des assistants directs de Himmler. Membre du parti nazi, il est dès 1933 affecté à l'état-major de la Gestapo à Berlin. Après l'Anschluss, il est nommé chef de la Gestapo à Innsbruck. Après l'invasion de la Belgique, c'est à Bruxelles qu'il poursuit ses activités, puis il gagne les Pays-Bas.

L'histoire de ce criminel est significative, car elle ressemble à celle de beaucoup de ses semblables en République Fédérale Allemande. En 1949, il est condamné, aux Pays-Bas, à 12 ans de prison, les dossiers qui le concernaient n'ayant pas permis de connaître la totalité de ses crimes. Après avoir purgé seulement la moitié de sa peine, il est libéré de la prison de Breda, sur intervention du gouvernement de Bonn. En 1953, donc, Harster rentre en Bavière. Il touche sa prime de « prisonnier de guerre » et l'on s'empresse de lui offrir un emploi : il sera « conseiller » du gouvernement de Bavière et, montant en grade au bout de deux ans, il deviendra « *Oberregierungsrat* » (conseiller supérieur) du gouvernement.

Il est établi que ses employeurs savaient tout de son passé. Mais en

1963, le scandale éclate au grand jour à la suite du procès, à Vienne, de Rajakowitch, adjoint d'Eichmann, au cours duquel Harster est nommé. On lui accorde précipitamment sa retraite anticipée pour « raison de santé », au taux de 1.300 marks par mois. Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre d'autres activités lucratives comme directeur du Centre de l'Industrie Européenne à Munich.

Pour cinq florins

Il se confesse : et que pourrait-il faire d'autre ? puisqu'en février 1942, un document signé de sa main se réfère à la « solution finale » de la question juive.

Il s'explique : « Nous exécutions des ordres. L'éviction des juifs nous était commandée par la sauvegarde du peuple allemand. »

En fait, pour lui, le crime majeur est de n'avoir pas compris assez tôt ce qu'il risquait, puisqu'il précise : « Je croyais à la fin victorieuse de la guerre, et je pensais que dans ce cas-là, personne, plus tard, ne s'intéresserait à ce qui s'était passé... »

Tels sont les « meurtriers bureaucrates » qui ont participé à l'assassinat d'Anne Frank, cachée 25 mois dans un grenier d'Amsterdam, dénoncée par un mouchard qui reçut pour cela les 5 florins promis par la Gestapo, emmenée à Auschwitz puis à Bergen-Belsen où elle mourut en mars 1945, à 15 ans, avec sa sœur et sa mère.

Dans le flot anonyme des déportés, ni Harster, ni Zoepf, ni Gertrud Slotke n'ont vu Anne Frank.

Zoepf se défend : « Ce n'est pas moi qui ai participé personnellement à l'arrestation... Ce n'est pas moi qui ai personnellement mis en route le train où se trouvait cette jeune fille... »

Est-il, pour cela, moins coupable ?

E.-B. P.

DES COMPLICES EN LIBERTÉ



Le docteur Herman Conring était le représentant personnel aux Pays-Bas de Seyss-Inquart, Haut-Commissaire du Reich pour les pays occupés. Depuis 1953, il est député C.D.U. Sa biographie figure, dûment épurée, dans l'annuaire du Bundestag.

CETTE ALLEMAGNE IGNORÉE



A Berlin, le professeur Scheldeman, vice-président des Communautés juives de la R.D.A., s'adresse à la presse mondiale

Je reviens d'un pays qui n'existe pas : officiellement du moins, la France, comme beaucoup d'autres Etats en relations avec Bonn, refuse d'admettre la réalité de la République Démocratique Allemande. Selon cette étrange conception de la géographie — et de l'histoire —, entre la République ouest-allemande et la Pologne, il y aurait... un vide sur la carte politique de l'Europe. Dans ce pays, pourtant, vivent 17 millions de personnes ; elles s'organisent à leur façon ; j'y ai rencontré des hommes responsables dont les préoccupations rejoignent les nôtres, qui veulent la paix, qui agissent dans le même esprit antinazi et antiraciste que nous-mêmes, et j'ai vu les résultats de leur action.

Nous étions plus de cent journalistes, invités à une conférence de presse internationale par le Conseil des Communautés juives de la R.D.A.

Il ne reste que peu de juifs dans l'ensemble de l'Allemagne ; et pour ce qui est de la R.D.A., leur porte-parole nous a cité l'exemple tragique de la province de Mecklembourg, où l'on compte 40 cimetières juifs, et le même nombre, exactement, de juifs survivants inscrits sur les registres de la communauté religieuse.

De zélés serviteurs

Premières victimes d'Hitler, les quelques rescapés revenus sur les lieux de leur martyre, après les vicissitudes de l'exil ou l'enfer des camps, savent de quoi ils parlent quand ils évoquent le nazisme d'hier et d'aujourd'hui. Et nous avons le devoir de les entendre.

Ils nous ont dit leurs alarmes devant l'évolution qui se poursuit en République Fédérale Allemande, où l'agitation néo-nazie prend une ampleur spectaculaire, où des généraux hitlériens, des dirigeants de l'industrie du III^e Reich, des propagandistes du racisme, des « bureaucrates de la mort » occupent des positions-clés dans l'Etat, sa vie économique et politique, dans la presse et l'appareil judiciaire, dans la police et l'armée. Ils nous ont remis, à l'appui de leurs affirmations, des listes de noms, inépuisables, avec, pour chacun, des indications précises quant au passé et au présent. Ils nous ont apporté la preuve que, dans les ministères et les services de Bonn, pullulent les « conseillers » qui s'occupaient sous le régime nazi de « l'aryanisation » des biens juifs, les sbires de la Gestapo qui apportèrent leur concours sanglant à la « solution finale de la question juive », les zélés serviteurs de Goebbels qui répandaient, contre les juifs, la haine et le mensonge. Ils ont rappelé, documents en main, que le chancelier Kiesinger fut de ces derniers ; et aussi que le président de la République fédérale, Heinrich Lübke, a joué un rôle actif dans la construction de camps et d'usines de guerre, en utilisant le travail forcé des détenus juifs raflés dans les pays occupés...

par

Albert Lévy

Pendant ces quelques jours passés en R.D.A., je me suis efforcé de m'informer sur ce pays. Je ne prétends pas juger ses réalisations économiques, et ce n'est pas le lieu, dans ces colonnes, d'apprécier sa politique générale. Mais ce qui m'a passionné, ce fut de rechercher et de découvrir comment, eux, là-bas, ils s'y sont pris pour donner une orientation nouvelle à un peuple marqué par le nazisme, — ce qu'ils ont fait du terrible héritage qui leur est échu en 1945.

Antinazis dès la première heure

J'ai eu de nombreuses conversations privées, et j'ai interrogé diverses personnalités officielles ; je me suis entretenu longuement avec des hauts fonctionnaires de l'Education Nationale ; je me suis promené dans Berlin (-Est) ; j'ai applaudi, dans un grand théâtre de la ville, l'excellente pièce d'Arthur Miller, « Incident à Vichy » ; j'ai visité le mémorial du camp de Sachsenhausen. Ce qu'on m'a dit, ce que j'ai vu peut se résumer comme suit...

Avant tout, les hommes au pouvoir en R.D.A. — eux-mêmes antinazis de la première heure, rescapés des prisons et des camps, ou anciens combattants des organisations de résistance européennes — ont misé sur la jeunesse. Dès le début, au prix des difficultés qu'on imagine, ils ont éliminé tous les instituteurs et professeurs de la période nazie, et les ont remplacés par des maîtres nouveaux.

A l'égard des générations anciennes, la première tâche fut de pourchasser et de châtier les criminels, tous ceux qui avaient occupé des postes d'autorité ou participé activement à l'entreprise de terreur et d'extermination. Les nouveaux dirigeants s'attachèrent en outre à détruire les bases économiques et sociales sur lesquelles s'était développé le nazisme. Dénonçant avec vigueur les crimes dont furent victimes les peuples d'Europe et le peuple allemand lui-même, ils donnèrent pour objectif à la population de travailler au progrès, à la paix, à l'amitié internationale, pour faire en sorte que, jamais, de pareils événements ne puissent se reproduire.

Cette dénonciation de l'hitlérisme et du militarisme, la vigilance à l'égard des resurgences du passé, l'exaltation de la paix et de la fraternité humaine constituent les leit-motifs de la vie quotidienne en R.D.A. Ces préoccupations apparaissent en permanence dans les journaux et les revues, dans les programmes des cinémas et des théâtres, dans les réunions et manifestations publiques, dans les manuels scolaires (dont j'ai rapporté une série complète), depuis la maternelle jusqu'à l'Université. La réfutation des préjugés raciaux figure explicitement dans les directives aux enseignants ; des livres anti-hitlériens sont inscrits aux programmes des-examens ; il n'est pas d'élèves des écoles primaires et secondaires qui ne participent à la visite commentée d'un camp de concentration : j'ai vu dans le Livre d'or de Sachsenhausen, les remarques écrites par ces enfants, et signées par des dizaines de classes.

Le 2 juillet, paraît le premier avis concernant les juifs : ceux qui ne sont pas d'origine hollandaise doivent se présenter à la police... C'est le début d'une « escalade » tragique : selon une méthode bien mise au point par Globke et Eichmann, on recense, catégorie par catégorie, ceux à qui on interdira peu à peu toute activité professionnelle, (22 octobre 1941) dont on limitera les déplacements, à qui on imposera le port de l'étoile jaune (29 avril 1942), et que l'on soumettra aux rafles avant de les acheminer vers le camp de Westerbork, le « Drancy »

hollandais, antichambre de la déportation et de la mort.

L'occupation

Le 6 juin 1942, les Frank et une famille amie se cachent dans un grenier, au 263 de la Prisengracht, où Anne écrira son Journal devenu célèbre après la Libération. Dénoncés, ils sont arrêtés, le 4 août 1944. L'officier qui les interroge au siège de la Gestapo, dit, joyeux, à sa secrétaire : « Aujourd'hui, ç'a été une bonne journée ». Après quelques jours, passés à

Des musées antinazis

Qu'y avait-il à faire d'autre ?... Si nous voulons comprendre les problèmes qui se posaient aux dirigeants allemands, demandons-nous, dans un domaine assez comparable, ce qui a été fait chez nous par les pouvoirs publics pour dénoncer les horreurs des guerres du Vietnam et d'Algérie, commises en notre nom. Qu'a-t-on fait pour châtier les responsables de ces horreurs ? Imaginons, par exemple, un musée consacré aux méfaits du colonialisme et aux luttes libératrices des anciennes colonies, édifié à Paris pour rendre justice aux peuples que la France a opprimés, comme il y a des musées en R.D.A. montrant la lutte des peuples d'Europe contre les occupants nazis...

Est-ce à dire qu'en R.D.A. tous les Allemands ont été transformés ? L'affirmer serait absurde. Ce qui importe, c'est que les nostalgiques du passé ne peuvent pas s'y manifester. On m'a cité des cas de poursuites et d'application de la loi qui interdit l'antisémitisme et le racisme. Et il est de fait que lorsqu'une vague de croix gammées, partie d'Allemagne occidentale, déferle sur l'Europe (y compris la France), elle s'arrête net aux frontières de la R.D.A. Dans ce pays, on n'édite aucun livre, aucune publication si peu favorable que ce soit à Hitler et à ses tristes exploits. Il n'y a là ni N.P.D. ni aucune organisation néonazie, les cimetières juifs et les synagogues ne sont pas profanés. Lorsque, l'an dernier, un ancien médecin-sélectionneur d'Auschwitz a été découvert en R.D.A., il fut aussitôt jugé, condamné à mort, exécuté, alors qu'en R.F.A., tant de ses congénères sont libres et que le procureur, au procès de Munich, demande seulement quelques années de prison pour les assassins d'Anne Frank. En R.D.A., comme en France, les crimes hitlériens, ont été, par une loi, proclamés imprescriptibles.

En dehors de toute considération politique, je le répète, et du seul point de vue qui nous intéresse ici, il est navrant que l'on ignore en France cet Etat allemand ; qu'en conséquence, son action soit cachée à l'opinion française ; que les échanges entre nos deux pays soient pratiquement inexistantes.

Nous sommes, bien sûr, pour la coopération avec toute l'Allemagne, pourvu que ce soit dans un esprit de ferme répudiation du passé ; nous nous sentons solidaires de ceux qui luttent en R.F.A. — étudiants, ouvriers, intellectuels — contre l'agitation néo-nazie et pour une véritable démocratisation. Mais on ne peut se résoudre à ce que, pour comble aux gouvernants de Bonn, soient tenus pour nuls les efforts de cet autre Etat allemand, que notre pays, après tant d'épreuves, devrait reconnaître et apprécier.

Les inquiétudes que nous éprouvons concernant l'Allemagne fédérale risquent de faire désespérer certains de l'avenir et du peuple allemand lui-même. Ce qui se passe en R.D.A. donne confiance.

Westerbork, le dernier convoi de déportés partant de Hollande (3 septembre) les emmène à Auschwitz. Anne est transférée vers la fin octobre à Bergen-Belsen, où elle mourra peu après.

Le Tribunal de Munich juge trois des criminels nazis qui ont contribué à la mort d'Anne Frank (parmi 95 000 autres juifs de Hollande).

Leur rôle, dans l'organisation de la « solution finale » se situe au stade de l'arrestation et de la déportation. On ne peut évidemment pas énumérer tous les serviteurs d'Hitler qui sont



Albert Konrad Gemmecker, hier (à gauche) commandant SS du camp de Westerbork, Hollande, où passèrent 95.000 juifs, est aujourd'hui (à droite) un « honorable » commerçant, établi à Dusseldorf (RFA). Parkstrasse 55.

→ également intervenus, au long de ce chemin de croix suivi par Anne Frank, et qui la conduisit inéluctablement au four crématoire. Nous en présentons ci-dessous quelques-uns.

En 1940, dans les forces armées qui envahirent la Hollande et la Belgique, un général de corps d'armée se distingua tout particulièrement, ce qui lui valut les plus hautes décorations. Il s'agit du général **Heinz Trettner**. Aujourd'hui, général d'armée, il occupe en R.F.A. les très hautes fonctions d'inspecteur général et de chef d'état-major de la Bundeswehr.

Hermann Conring, membre du bureau du commandant d'armes en campagne de Groningue, conseiller supérieur de l'administration de guerre, fut nommé en Hollande par Seyss-Inquart, le haut responsable nazi des pays occupés. Un biographe de Conring souligne que « dès l'année 1942, cet homme insiste pour que les juifs disparaissent de son secteur ». Cet homme est devenu député de la C.D.U. (le parti d'Adenauer, de Globke et de Kiesinger) à partir de 1953. Il a été décoré de la Grand-croix fédérale de l'ordre du mérite de la R.F.A.

Voici maintenant le Dr **Otto Dippelhofer**. Ce « Sturmbannführer » S.S. accompagna les forces d'invasion à la tête de l'unité de Feldgendarmérie dont il était commandant. Il avait pour rôle « d'assurer l'ordre » en faisant régner la terreur dans les populations civiles. « Il a toujours accompli soigneusement et ponctuellement les tâches qu'on lui a assignées... Son comportement garantit qu'il s'emploiera toujours pleinement pour le service de l'Etat national-socialiste », écrivent de lui ses chefs hiérarchiques. Après la Hollande, il s'illustra en Pologne et en U.R.S.S. Il est aujourd'hui, en R.F.A., général de brigade dans les gardes-frontières, et dirige le « secteur Sud » de cette formation.

Aussitôt mises en places les structures de l'occupation, le conseiller

d'ambassade **Ernst Günther Mohr**, en poste à La Haye, s'employa à organiser la déportation des juifs. Après avoir occupé diverses fonctions dans d'autres pays jusqu'à la fin de la guerre, il est devenu ambassadeur de la République fédérale à Buenos Aires (1965).

Hans von Boeckh, qui était « commissaire du Reich aux territoires occupés des Pays-Bas », et qu'Hitler décora de la Croix de guerre de 1^{re} classe, a participé après la guerre, dans la délégation ouest-allemande, aux négociations pour les traités du Marché commun et de l'Euratom. Il est actuellement vice-président du « Conseil d'études et de recherches auprès du ministère fédéral aux questions pan-allemandes. »

La Gestapo

Passons à la Gestapo. Nous trouvons là beaucoup de monde.

Karl Silbauer est le policier qui arrêta Anne Frank et sa famille. On ignore son rôle jusqu'en décembre 1963, lorsqu'il fut découvert à Vienne.

D'origine autrichienne, il était revenu dans son pays, et avait repris du service comme inspecteur au commissariat du 1^{er} arrondissement de la capitale.

Arrêté et jugé, il fut acquitté, et réintégré dans ses fonctions.

Willi Lages était le chef de la Gestapo d'Amsterdam. Condamné à mort par la Justice hollandaise, après la Libération, sa peine a été commuée en détention à vie, à la suite d'une intervention personnelle du chancelier Adenauer, par lettre du 27 mars 1950.

En vrac, voici encore :

Erich Deppner, « Sturmbannführer » S.S., ex-commandant du régiment de la déportation de 11.000 juifs hollandais. Acquitté pour « manque de preuves » en 1965 par la Cour d'Assises de Munich, il exerce en R.F.A. la fonction de « conseiller industriel et économique ».

Andreas Fermer, membre de la Gestapo de Weimar, avant d'opérer à La Haye, se trouve maintenant à Dortmund, où il est commissaire de la police judiciaire.

Johannes Frank, membre de la Gestapo depuis 1934 à Leipzig, puis nommé aux Pays-Bas sous l'occupation, est devenu secrétaire de la police judiciaire à Essen, après 1945.

Herbert Furk, « Sturmbannführer » S.S., ex-commandant du régiment de police S.S. I-3, aux Pays-Bas, est conseiller de la police à Kiel.

Hermann Weigold, ex-« hauptsturmführer » S.S. auprès du chef de région de la S.S. et de la police en Hollande, est commissaire de police à Stuttgart.

Etc., etc...

Signalons enfin, un dernier personnage de ce sinistre jeu de massacre : le commandant du camp de Westerbork, où Anne Frank et les siens furent parqués avant la déportation « vers l'Est ». Il s'agit d'**Albert Konrad Gemmecker**, « Obersturmführer » S.S., collaborateur direct d'Eichmann. Son supérieur hiérarchique le qualifiait de « fonctionnaire excellentement qualifié, au-dessus de tout éloge ». Il est aujourd'hui, à Dusseldorf, un paisible commerçant. Il n'a jamais été inquiété.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)

(6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)

(10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau).

Magasins ouverts tous les lundis

18 - I. — L'apartheid est non seulement une solution inadmissible aux conflits entre races et groupes mais constitue par elle-même une cause majeure de conflits raciaux en Afrique du Sud, affirme un rapport de l'Unesco.

20 - I. — Un criminel de guerre, ancien caporal de la Wehrmacht, condamné en 1949 à 20 ans de travaux forcés est retrouvé dans un hôtel de Lille.

● Violente bagarre à Bordeaux : une réunion sur le Vietnam organisée par l'Association des Etudiants de la ville est perturbée par des groupes d'extrême droite.

21 - I. — Réunis au Palais de Justice de Paris, les jésuites de nombreux pays se prononcent pour l'imprescriptibilité des crimes de guerre et le respect des principes de Nuremberg.

23 - I. — A Munich, ouverture du procès des officiers nazis responsables de la déportation des juifs hollandais parmi lesquels Anne Frank.

24 - I. — Berlin-Ouest : le chancelier Kiesinger dépose une gerbe devant le monument aux victimes du nazisme ; « le régime dont il avait le propagandiste » soulignent des intellectuels allemands.

26 - I. — Grande-Bretagne : Colin Jordan, chef du mouvement nazi est condamné à 18 mois de prison pour incitation à la haine raciale.

● La visite de Von Thadden, dirigeant du N.P.D., est annulée à Oxford.

29 - I. — « Méprise » dans le delta du Mékong : des unités américaine tuent trente et un vietnamiens et en blessent 33 autres, parmi lesquels des civils et des soldats gouvernementaux.

1er - II. — L'ex-colonel Godard, ancien chef militaire de l'O.A.S., est arrêté à Bruxelles.

● M. Smith, chef du gouvernement raciste rhodésien, est accusé par l'opposition africaine de vouloir institutionnaliser l'apartheid.

10 - II. — Les représentants de la communauté juive de la République Démocratique Allemande tiennent une conférence de presse pour dénoncer la montée de l'antisémitisme en R.F.A.

12 - II. — Création d'un Parti National Démocrate (N.P.D.) autrichien à Linz (Autriche).

13 - II. — Au procès des nazis responsables de la mort des juifs hollandais à Munich, le procureur requiert 15 ans de détention contre l'ancien SS Wilhelm Harster.

● Arrestation à Madrid du président de l'U.N.E.F., Pierre Vandenburg, venu exprimer la solidarité de son organisation avec les étudiants espagnols.

14 - II. — Accusé en 1963 du meurtre de Medgar Evers, militant de la NAACP, et acquitté par un jury blanc, le raciste Byron de la Beckwith se porte candidat au poste de gouverneur adjoint du Mississippi.

15 - II. — Devant le Pentagone, 2.500 femmes américaines manifestent contre la guerre au Vietnam.

● Le président Johnson présente au Congrès de nouveaux projets de lois contre la discrimination raciale dans le logement, l'emploi et la composition des jurys.

16 - II. — Sud-Vietnam : les B 52 américains multiplient les bombardements.

● Après trois jours de détention à Madrid, Pierre Vandenburg, président de l'U.N.E.F. est expulsé d'Espagne.

17 - II. — Seize prélats catholiques américains se déclarent opposés aux lois interdisant les mariages interraciaux.

● Malgré d'importants faits nouveaux, Morton Sobell, condamné en 1951 avec Julius et Ethel Rosenberg n'obtient pas la réouverture de son procès.

18 - II. — La guerre au Vietnam fait plus de morts parmi les noirs américains que parmi les blancs, révèle le Pentagone.

19 - II. — Les Etats-Unis « tentent de mener une guerre génocide contre le Nord-Vietnam », déclare dans ses conclusions la 2^e commission d'enquête du « tribunal international des crimes de guerre ».

élections

AUX FRAIS

DES CONTRIBUABLES

« **L** E Rassemblement Européen de la Liberté dit : non à l'insécurité de nos rues ; non aux hôpitaux surchargés ; non aux charges sociales écrasantes ; non à l'immigration algérienne... Contre l'immigration algérienne : votez R.E.L. »

La haine contre les Algériens, principaux « responsables » des maux dont souffrent les Français, tel est l'argument essentiel de la campagne électorale du « parti » de Dominique Venner.

Le R.E.L., version électorale du M.N.P. (Mouvement Nationaliste du Progrès) créé le 1^{er} mai 1966 à partir des « volontaires d'Europe Action », de la F.E.N. (Fédération des Etudiants Nationalistes) et des dissidents tixiéristes et poujadistes, présente dix-sept candidats en province et douze sur Paris et la banlieue.

Parmi eux : Georges Schmelz, secrétaire général de la Fédération des Etudiants Nationalistes, responsable et dirigeant du camp-école de Goudargues, dans le Gard, où 150 cadres de la F.E.N. reçurent une « formation physique et doctrinale » durant l'été 1966 ; Ferdinand Ferrand, commissionnaire aux Halles où il dit avoir « réintroduit le Nationalisme ». « Nous participons, déclarait-il il y a quelques temps à Europe-Action, aux prochaines élections législatives non pour « faire du député », mais pour utiliser une occasion exceptionnelle de nous faire connaître » ; Roger Holeindre, ancien parachutiste, caporal-chef en Indochine, emprisonné en 1964, pour activisme en Algérie, organisateur de la « Caravane de la Volonté » de Tixier-Vignancour, créateur d'une « Maison de jeunes », 10, rue Quincampoix (cette adresse est aussi celle des Editions du Clan, dirigées par François Brigneau de « Minute »), à l'époque où il était responsable national des troupes de choc de Tixier-Vignancour ; Pierre Pauty, ancien rédacteur à « Fraternité Française », le journal de Pierre Poujade, etc.

Il leur en aura coûté seulement, à eux et aux autres candidats du R.E.L., mille francs (versement nécessaire à l'inscription des candidatures) pour abreuver à loisir, et aux frais des contribuables, les habitants des 8^e, 13^e,

NON-SENS DE L'HUMOUR

UN ami de Bourg-la-Reine me transmet un bulletin paroissial de cette ville, Saint-Gilles Actualités (n° 11, janvier 1967). En première page, un entrefilet affirmant qu'un bulletin paroissial n'est pas seulement un journal d'informations religieuses, mais qu'il doit « présenter la doctrine, à travers les faits, dans des articles ou des reportages. »

Je voudrais bien savoir quelle doctrine on peut découvrir dans la page intérieure où un article, intitulé : « Humour et publicité », reproduit un placard publicitaire apocryphe d'un marchand d'objets de piété. Passons sur le fait que cette amusante (?) fantaisie propose des enfants de chœur en aluminium inoxydable, des chaises en zinc et cuir tanné et des suisses en fer forgé quêtant grâce à un disque qui répète « Pour les veuves de M. le Curé », etc. Les paroissiens de Saint-Gilles ont le droit de rire, s'ils trouvent ça de bon goût. Par contre, lorsqu'on affirme (toujours pour rire) que le tenancier de cette officine se nomme Abraham Isaac Levy, cela ne relève plus de l'humour. Les « histoires juives » ont toujours servi une mauvaise cause, celle du racisme. Sous l'occupation nazie, les journaux officiels en étaient remplis.

« Nous sommes sûrs, dit le bulletin, que nos lecteurs auront assez de finesse pour accueillir cette plaisanterie avec le même humour qui l'a inspirée. »

Mon Dieu ! où l'humour va-t-il se nicher ? Quand on sait ce que l'antisémitisme a fait de mal ! Monsieur le vicaire de Saint-Gilles, pensez à l'âme de Max Jacob !

Oncle TOM.

QUESTIONS SUR L'AFRIQUE DU SUD

11^e, 16^e, 17^e et 18^e arrondissements de tracts électoraux débordants de la même démagogie fielleuse que Minute.

Le R.E.L., voulant faire figure honorable devant ses éventuels électeurs, a désavoué récemment les violences qu'il préconisait jusque là, et dont il rend responsable le seul Mouvement Occident. Il opère parallèlement un rapprochement insidieux avec les candidats de l'Alliance Républicaine pour les Libertés et le Progrès, présidée par Tixier-Vignancour qu'il considérerait pourtant comme un parti trop « conservateur ».

Ainsi, le R.E.L. apportera son soutien à André Figueras, journaliste au Charivari, qui se présente à Pontarlier pour l'Alliance Républicaine.

Tixier-Vignancour, lui, après avoir parlé à Berlin devant l'Association des Réfugiés allemands, est allé aux Etats-Unis où, déclare-t-il dans une interview publiée par Rivarol, « l'affaire du Vietnam si douloureuse qu'elle soit, reste une petite chose : 125 morts par semaine, cela compte certes, mais cette guerre n'effraie pas une opinion publique qui se révèle d'une « solidarité totale » dans l'examen du problème. Pour elle, l'aide apportée au Sud se présente comme un devoir moral. »

Parlant des candidats « nationaux », il fait remarquer que « grâce à l'extrême modération et à la sagesse de l'Alliance Républicaine, un minimum d'entente a pu être réalisé du côté de l'opposition nationale. »

Le 16 février dernier, au Palais des Sports, Tixier-Vignancour a présenté ses trente-trois candidats en faisant applaudir les noms de Georges Bidault, Jacques Soustelle et de l'ex-général Salan. Il a réclamé l'amnistie générale en faveur des criminels de l'O.A.S.

tient en cette affaire un rang très « honorable », sinon déshonorant.

Depuis des années, l'Assemblée des Nations Unies — lors de votes acquis à des majorités écrasantes — dénonce l'apartheid et s'inquiète du danger de guerre que constitue la ségrégation légale pratiquée en Afrique du Sud. Depuis des années, des textes précis interdisent toute vente d'armes à ce pays raciste. Or, délibérément, avec constance, la France viole ce texte et envoie au gouvernement sud-africain les voitures blindées, les avions, les hélicoptères, les armes et engins divers dont il a besoin.

Rappelant le projet de construction d'une nouvelle raffinerie de pétrole en Afrique du Sud avec l'aide des techniciens de la compagnie pétrolière française « Total » M^e de Félice poursuit : « Les victimes de l'apartheid en Afrique du Sud, les huit mille prisonniers politiques, les 12 millions d'hommes de couleur privés de tous leurs droits attendent de la France une autre politique que celle du soutien et de l'aide à leurs maîtres et géôliers. »

« N'a-t-on pas sur ce sujet, conclut M^e de Félice, quelques questions à poser à nos candidats du 5 mars prochain ? »

« ET LA FAIM DANS LE MONDE ? »

UN groupe de chrétiens du XVI^e arrondissement ont rédigé le texte d'une lettre ouverte diffusée sous forme de tract et destinée aux candidats. Une question y est posée : « Monsieur le candidat, quelle

LE PAYS DU SOURIRE ?

UN certain nombre de Français, malgré Mao et sa « révolution culturelle », continuent à penser que « toujours sourire » est bien « l'habitude des orientaux ». C'est ce qui ressort de la lecture de la pochette de l'enregistrement du Pays du Sourire, l'immortel chef-d'œuvre de Franz Lehár (Philips P 77.1162) dont la présentation est signée par M. Jacques Bourgeois.

Dans un texte qui ne peut que consterner le lecteur de ce journal, ce critique se plaint à s'affliger de « la mélancolie du dénouement... où l'on voit l'incompatibilité foncière de deux races malgré l'amour ». Et voilà le mot lâché. Convaincu de l'évidente monstruosité du couple formé par la jeune européenne et son beau prince chinois, il n'hésite pas à solliciter notre acquiescement. « Leur différence de races ne s'oppose-t-elle pas à toute union raisonnable ? » Allez avec ça marier votre fille à un nègre ou un jaune et essayez de vous faire passer pour raisonnable ! Et d'insister sur cette « union avec une blanche » vraiment contre nature, et de souligner « l'incompatibilité de la situation » et de conclure forcément à « l'erreur » du jeune couple que l'on désigne antagoniquement comme « l'euro-péenne et l'oriental », etc.

Vraiment est-ce raisonnable de la part des éditions Philips de reprendre en 1967 les arguments de 1929 (date de la création de l'œuvre), de cette époque où le racisme souriant s'appelait « l'exotisme » ? Est-ce raisonnable de sortir des tiroirs honteux de l'histoire ces poncifs détestables ? A quand la révolution culturelle des racistes qui s'ignorent ?

Albert BENSOUSSAN.

place ferez-vous dans votre programme, au drame de la faim dans le monde ? ».

« ...Les rapports des pays industrialisés et des pays du tiers monde (qui restent des rapports de domination, rappelant, à bien des égards, ceux qui existaient au dix-neuvième siècle, entre les patrons et les ouvriers... cette situation constitue pour les chrétiens un scandale... » lit-on notamment au verso du tract, qui préconise une aide accrue et mieux comprise aux pays sous-développés :

« Ne craignez pas, M. le candidat en vous engageant dans cette voie, de faire une politique impopulaire. Nous comprenons parfaitement que le sort des pays pauvres ne pourra s'améliorer que si les citoyens des Etats riches consentent certains sacrifices. Ceci nous paraît normal et d'avance, nous les acceptons avec discipline et solidarité, sans vous en tenir aucunement rigueur, bien au contraire. Ce que nous n'admettrions pas, en revanche, c'est que vous vous désintéressiez de cette question, à nos yeux capitale ».

immigration

PERSÉCUTIONS BUREAUCRATIQUES

ENCORE un exemple navrant de tracasseries administratives dont sont victimes les Algériens !

M. Mohamed Ch., marié à une Française, père d'un petit garçon né à Paris, vit en France depuis dix ans. Lors de son dernier séjour en Algérie, où il prenait ses vacances en compagnie de sa femme et de son enfant, il s'aperçoit qu'il a égaré son bulletin de paie. Invoquant les règlements français, les autorités algériennes refusent de laisser repartir la famille Ch., bien que M. Ch. présente au contrôle de police une liste de papiers complète et parfaitement en règle : passeport, livret de famille, quittance de loyer, certificat de travail, etc.

Rien n'y fait. Malgré leur bébé malade, M. et Mme Ch. doivent attendre trois jours, le temps qu'ils reçoivent un duplicata de feuille de paie.

Mais leurs ennuis n'étaient pas finis : à Marseille, la police refuse de laisser débarquer M. Ch. sous prétexte que son bulletin de paie ne porte pas de prénom !

« Tous les papiers que nous avions et mes affirmations sur l'honneur ne suffisaient donc pas ! écrit Mme Ch. Il m'a fallu passer l'après-midi à faire la navette entre le bateau et le commissariat du port, dans l'angoisse avec mon bébé souffrant. Finalement à 9 h. du soir, mon mari fut libéré. Je n'arrive pas à croire qu'on puisse légalement faire de telles tracasseries pour

DANS L'OBSCURITÉ

Sur l'écran, apparaît le générique du film hongrois « Les Sans-Espoir... A côté de moi, une voix féminine, distinctement, s'élève :

Ma voisine de droite : C'est un film tchèque ?

Le mari : Non, hongrois.

Ma voisine : C'est la même chose !

Le mari : Mais non ! Ils ne parlent tout de même pas la même langue...

Ma voisine : La Hongrie, c'est Prague ?

Une voix dans la salle : Silence !

Ma voisine : Maintenant, les Hongrois, ils sont Russes ?

Le mari : Mais non ! Ils sont toujours Hongrois.

Ma voisine : Comment ? Ils sont bien occupés par les Russes ?

Le mari : Oui, ils sont occupés.

Ma voisine : Alors, c'est un film russe ?

Une voix dans la salle : Silence !

Ma voisine : Oh ! j'y comprends rien...

Le mari : Chut !...

Ma voisine : Ce qu'ils sont laids, les Hongrois...

Le mari : Chut !...

Ma voisine : Moi, je préfère les Tchèques. Ils sont plus gentils. D'abord, ils étaient avec nous pendant la guerre...

Le film est terminé. C'est maintenant la présentation du prochain programme, dont l'humour, selon le commentaire, évoque celui de Charlie Chaplin...

Ma voisine : Ah ! S'ils recommencent avec Chaplin, on va encore être dans les juifs !

Le mari : Mais...

Ma voisine : On est en France, et pas en Israël.

Une voix dans la salle : Silence !

Ma voisine : Maintenant, on va voir « Brigitte et Brigitte » ?

Le mari : Mais non ! C'est dans la salle à côté.

Ma voisine : J'y comprends rien ! Ah ! On m'y reprendra plus, je te jure. La scène est à Paris, en l'an 1967.

J. L.

une feuille de paie égarée, pour un prénom absent ; que l'on ait pu vouloir refouler un père d'enfant français désireux de rester, avec sa femme et son enfant, dans l'intérêt de celui-ci, en France où il a son travail depuis dix ans.

« Citoyenne française, je me suis sentie, plus que mon mari peut-être, bafouée, injuriée, reniée par mon propre pays et pas fière d'être française ».

Chine

XÉNOPHOBIE ?

P ARMI beaucoup d'aspects inquiétants des événements qui se déroulent actuellement en Chine, il en est un qui retient particulièrement notre attention. Dans la dernière période, des slogans de caractère xénophobe ont été lancés par les « gardes rouges » à plusieurs reprises.

L'Agence France-Presse, rapporte (« Le Monde », 5 février), que M. Witold Rodzinsky, ambassadeur de Pologne à Pékin, bloqué plus de deux heures à l'aérodrome par une foule hostile, fut traité de « cochon de Polonais » par les manifestants déchaînés.

LES TRAITS DU STÉRÉOTYPE

par Jacques Gutwirth

Jacques Gutwirth est chargé de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes. Il y dirige un séminaire consacré à « l'ethnologie et la sociologie de la vie juive ».

ON parle beaucoup depuis quelques jours de **Trans Europ Express**, le film écrit et réalisé par l'écrivain Alain Robbe-Grillet. Celui-ci fait se dérouler un scénario imaginé par un auteur de film (Robbe-Grillet lui-même) alors qu'il voyage dans le train rapide **Trans Europ Express** entre Paris et Anvers. Or, l'histoire ainsi improvisée, et c'est la trame du film, est celle d'une rocambolesque aventure de trafiquants de drogue se passant surtout à Anvers. Au début du film cependant, l'auteur du scénario hésite encore devant le choix du sujet et après quelques scènes de trafic de drogue, il propose d'opter pour le trafic des diamants, Anvers étant, comme on sait, le centre mondial de l'industrie diamantaire. Et pour illustrer son propos Robbe-Grillet a fait filmer à leur insu par son photographe Willy Kurant, plusieurs juifs orthodoxes et des hassidim à l'aspect traditionnel caractéristique.

Certes, tout cela est traité sur le mode humoristique, mais n'en crée pas moins une association d'images et d'idées — trafics de drogue, trafic de diamants, juifs caractérisés — qui présente à notre avis les traits du stéréotype calomnieux et antisémite.

En effet, il est d'abord faux d'amalgamer le trafic des drogues et celui des diamants : le premier est une activité criminelle alors que le second, certes illicite, n'est qu'un phénomène accessoire, comme par exemple la contrebande de café, de cigarettes ou de montres, à une activité industrielle et commerciale légale et exercée par des gens respectables. En outre, l'association de ce trafic avec des personnages juifs est injuste pour des raisons générales et

particulières. D'abord, elle marque le caractère prétendu juif d'une activité illégale, alors que c'est pour des raisons historiques précises sur lesquelles il serait trop long de s'étendre ici, que l'industrie et le commerce des diamants sont fortement influencés par les juifs (1) ; ensuite — et j'en parle en connaissance de cause, ayant fait des recherches dans ce milieu, aucun personnage saisi au vol par Robbe-Grillet n'est un trafiquant. Tous sont d'honnêtes artisans, commerçants ; dans un cas il s'agit même d'un fonctionnaire religieux invalide et ayant près de quatre-vingts ans !

Comme on ne dit pas dans le film que ces gens sont juifs, il est possible qu'un public non averti ne comprenne pas ces allusions. Cependant, trop de gens savent ce que parler veut dire et ce pêle-mêle ne fera que renforcer de vieux préjugés. Je frémis lorsque je réalise que ce film sera représenté en Belgique.

Robbe-Grillet dira peut-être qu'il n'a pas du tout voulu tout cela, que son film n'illustre que des délires de l'imagination dans notre temps. Seulement, et ici notre reproche rejoint la critique cinématographique. Robbe-Grillet évite de s'intéresser aux contenus idéologiques de la mythologie contemporaine ; s'il l'avait fait il aurait, entre autres, peut-être supprimé l'épisode pernicieux ci-dessus. Et, par ailleurs, il aurait fait un film moins superficiel.

(1) La Revue des Etudes juives, de l'Ecole des Hautes Etudes, publiera dans sa prochaine livraison une étude de Jacques Gutwirth sur ce sujet.

antisémitisme

« NOUS NE SOMMES PAS COMPLEXÉS »

UN tract violemment et grossièrement anti-israélien a été distribué massivement ces jours derniers dans les boîtes aux lettres de plusieurs quartiers de Paris.

Il fait la liste des « divers actes de banditisme » commis par « l'Etat-pirate » ; entre autres : les « assassinats ou enlèvements de citoyens européens en Amérique du Sud » (c'est sans doute Eichmann que désigne ce délicat euphémisme), « deux tentatives d'enlèvement d'un réfugié politique en Espagne » (il s'agit cette fois sans doute de Degrelle, chef des « rexistes », les nazis belges).

En fait, mettant à profit la tension israélo-arabe, les auteurs du tract répandent leur propagande antisémite sans jamais prononcer le mot « juif ».

La signature : « Comité de soutien pour l'Europe réelle » éclaire l'origine de ce tract. L'Europe réelle qui s'intitule « Périodique de combat pour un nouvel ordre européen », est l'organe

du « *Nouvel Ordre Européen* » fraction de l'Internationale néo-nazie implantée surtout en Suisse et en Belgique. Ce sont les hommes de cette association qui ont manifesté bruyamment à la Chambre belge lors du débat en novembre 1965 sur la prescription des crimes nazis.

Chaque article de *L'Europe Réelle*, que dirige le Belge Jean-Robert Debbaudt, est un ramassis ignoble de toute la propagande antisémite et raciste. Un exemple : dans le numéro daté de mars-avril 1966, sous le titre « *Le National-Socialisme ne mourra pas* », on lit : « *Les peuples aryens sont exploités par les juifs. La juiverie internationale s'est assurée en Europe un pouvoir inexpugnable... Nous ne sommes pas des gens complexés ; nous n'avons aucun sentiment de culpabilité. Nous disons qu'Hitler avait raison, etc.* »

L'Europe réelle « s'honore » de la collaboration de Roland Dursanne dont on peut relever le nom au bas du tract, ce même Dursanne qui s'insurge contre l'interruption du camp-école organisé par la Fédération des Etudiants Nationalistes en Vendée l'été 1965, et qualifie les policiers de « *soldats de la juiverie internationale* ».

Etats-Unis

BILAN D'UNE LUTTE

LES Noirs constituent 11 % des forces américaines qui combattent au Vietnam — une proportion légèrement supérieure à celle de la population américaine, qui compte 10 % de Noirs. Ils représentent 17,8 % des soldats américains tués au combat.

Le Pentagone qui donne ces chiffres explique cette grande proportion de victimes noires au Vietnam par le manque d'éducation : 20 % des Noirs combattent dans l'infanterie, qui est l'arme la plus exposée ; par les engagements : trois fois plus importants pour les Noirs que pour les Blancs ; par le volontariat : les Noirs, qui représentent 25 % des engagés volontaires sont attirés par les avantages financiers, les possibilités d'apprentissage technique, le prestige que confère l'armée qui devient ainsi la seule manière d'échapper au chômage et à la misère.

La participation effective des Noirs à la guerre, aura peut-être comme

La guerre du Vietnam tue plus de Noirs que de Blancs.



effet d'appuyer leurs revendications dans le domaine des droits civiques.

C'est déjà ce que laisse supposer une déclaration au Congrès, du Président Johnson, le 15 février dernier : « *Les balles tirées sur le champ de bataille, a-t-il dit, ne font aucune discrimination, mais les propriétaires d'immeubles la pratiquent chez nous ; le sac à dos du soldat noir est aussi lourd que celui du soldat blanc, mais le fardeau qui pèse sur sa famille au pays est bien plus lourd. Les Noirs américains ont donné au pays le meilleur d'eux-mêmes en temps de guerre,*

mais ce pays ne leur a pas accordé l'égalité dans la justice... »

On est tout de même bien loin des promesses faites aux élections de 1964. L'escalade au Vietnam, l'effort de guerre intensifié, ont donné un coup d'arrêt au mouvement en faveur des droits civiques. Il y a trop peu d'argent pour financer cette « grande société américaine » d'où toute discrimination raciale serait en principe abolie par la force des réformes bien comprises. Le Monde (4-6-1966) faisait déjà remarquer l'année dernière : « *Quels que soient les chiffres mis en avant*

UN ACTE DE SOLIDARITÉ

LA XX^e Vente de Solidarité - Kermesse de la Commission Centrale de l'Enfance aura lieu dans les Salons de l'Hôtel Moderne, place de la République à Paris, du 2 au 6 mars 1967 (de 10 à 22 heures sans interruption).

Le « Stand de la solidarité internationale » exposera des articles et objets d'art en provenance des pays du monde entier.

De nombreux autres stands : ameublement, vêtements, tricot, maroquinerie, objets d'art, livres, disques...

Vous y ferez de bons achats fort avantageux en accomplissant un acte de solidarité. Communiqué

LA « NOUVELLE CRITIQUE » CHANGE

Son format grandit. Les documents iconographiques sont nombreux. Les articles sont en règle générale, plus courts, plus denses. Elle s'en explique :

« Depuis 1948, notre revue a tenu un rôle de premier plan dans les combats intellectuels et politiques auxquels ont pris part les communistes. Constamment en butte aux attaques (ou aux silences) de l'immense masse des périodiques, elle a permis sans faiblir aux intellectuels communistes d'intervenir dans la guerre froide des idées, puis d'engager des débats et des études sur la politique et la culture d'aujourd'hui. Les temps ont cependant changé et, sans rien renier des qualités d'hier, il n'était plus possible de laisser vieillir nos outils d'expression face à la multiplication des questions nouvelles : les débats philosophiques se poursuivent de nos jours sur un terrain qui n'est plus seulement celui des principes mais aussi celui de savoirs précis (économie, psychologie, sociologie, ethnologie, linguistique) ; de même, il faut plus que jamais s'appuyer sur les sciences de la nature ou de la vie en s'interrogeant avec nos contemporains sur les possibilités de progrès dans la connaissance et la maîtrise des structures et des lois de l'univers. Comment aussi, au-delà du commentaire des chefs-d'œuvre passés, ne pas se passionner pour l'évolution des instruments de création artistique (télévision, cinéma, théâtre...) ou bien encore ne pas mettre rigoureusement en lumière l'impact des puissances d'argent, des progrès techniques ou des conflits idéologiques sur la production des biens culturels ? »

Dès le numéro un de la nouvelle série qui vient de paraître, les lecteurs seront à même de se convaincre que, tout en gardant la rigueur nécessaire, la « Nouvelle Critique » tend à réaliser les changements de forme annoncés. Communiqué

par les partisans de tel ou tel « plan » réformateur, ils sont de cinq à vingt fois supérieurs à ce que les États-Unis peuvent ou veulent se permettre tant que dure la guerre au Vietnam. »

Pourtant, il est évident qu'il est difficile de rejeter les revendications des Noirs qui ont participé à la guerre comme en 1945. Cette égalité sur le champ de bataille renforce la volonté des Noirs d'en finir avec les discriminations et accélère la prise de conscience des Américains blancs devant le racisme comme en témoignent des incidents survenus en Afrique du Sud, pays de l'apartheid.

L'escale que devait effectuer vers le 12 février dans le port de Durban, le **Swordknot**, navire de repérage de missiles qui possède un équipage de 56 blancs et 11 noirs fut annulée en raison de la législation raciale sud-africaine. Pour des raisons analogues, le 4 février, le commandant du porte-avions américain, **Franklin D. Roosevelt** qui faisait escale au Cap, avait consigné à bord l'équipage qui comprenait plusieurs centaines de Noirs. Juste avant le départ — avancé de deux jours — du navire, un dernier incident survint qui entraîna de nombreuses protestations. Des volontaires parmi l'équipage s'étaient offerts à donner du sang au centre de transfusion de la ville. Mais, quand le commandant du navire apprit que le sang devait être étiqueté selon la race du donneur, il décida de surseoir à cette initiative.

Finalement un compromis fut conclu : les Américains acceptèrent que les prises de sang aient lieu dans des locaux séparés, et les Sud-Africains de considérer le sang donné comme appartenant à une même race.

Mais les pratiques, dénoncées en Afrique du Sud, continuent à exister aux États-Unis mêmes. La commission américaine des droits civiques note, dans un rapport au président Johnson, que la ségrégation a empiré aussi bien dans les écoles du Nord que dans celles du Sud des États-Unis, en dépit des arrêtés publiés depuis treize ans par la Cour Suprême.

amitiés

LA SEINE ET LE SÉNÉGAL

LA dernière livraison de **Cités Unies**, la revue de la Fédération des Villes Jumelées consacre un important article au « **jumelage dans la lutte antiraciste** », illustré par le séjour de quarante huit Sénégalais venus passer le mois d'août de l'année dernière à St-Maur-des-Fossés, dans le cadre du jumelage de cette ville avec Ziguinchor (Sénégal).

Ce séjour avait été précédé par celui

Vous dites

LES PIÈGES

UN des pièges les mieux camouflés du racisme, au point que les esprits les plus honnêtement intentionnés s'y laissent souvent prendre, consiste à généraliser à partir d'un individu et à particulariser à partir d'un jugement global.

C'est ainsi qu'un ancien ministre connu pour son anti-racisme libéral, écrivait récemment pour lutter à juste titre contre cet autre piège du racisme « le racisme de la pitié, le paternalisme de race » : « Il ne suffit pas de donner ; il faut savoir recevoir, et il y a tant à recevoir de ces hommes noirs qui ont le sens du rythme et de la vie, professeurs de gaieté, de dynamisme et de poésie pour les Français éternels ou lassés (...) »

En quoi y a-t-il confusion dans ce propos pourtant bienveillant et correspondant apparemment à une réalité assez répandue ? Essayons de délimiter les distinctions qui s'imposent : « les » Français ne sont nullement « éternels » ou « lassés » parce qu'ils sont Français ou parce qu'ils ont la peau blanche, mais parce qu'ils vivent dans des conditions sociales-historiques très précises ne présentant pas un caractère permanent ; ce n'est même pas ce qu'on a tôt fait d'appeler la vie moderne qui est en cause mais les condi-

tions de travail, un mode de vie qui en découle et qui détermine un état psychique aux aspects négatifs bien connus. Si bien que si l'on met en avant, même « sans penser à mal », une esquisse d'explication plus ou moins raciale, on masque la dure vérité de rapports sociaux qu'il faut changer, qu'il est possible de transformer.

En ce qui concerne les Noirs, là encore il faut y regarder à deux fois avant de leur attribuer les caractères d'ensemble relevés dans le passage cité. Il s'en faut de beaucoup que ces comportements leurs soient communs, surtout si l'on distingue entre les Noirs d'Afrique (le paysan affamé des zones de misère et l'étudiant fortuné installé à Paris étant alors mis sur le même plan), les Antillais (l'ouvrier martiniquais d'une usine métallurgique de Saint-Ouen et le gros négociant en agrumes de la rue de Rivoli ?) et les autres (le jeune chômeur noir en colère des faubourgs de Détroit et l'emprisonné des geôles d'Afrique du Sud ? Le ministre sénégalais ou le syndicaliste ghanéen en exil ? etc)... Ajoutons que les hommes noirs vivant en France, risquent d'être « éternels » et « lassés » de la même façon que les Blancs, les mêmes causes produisant les mêmes effets.

Poser ces simples questions suffit à montrer qu'il faut très rapidement dépasser les appréciations superficielles liées à la couleur de la peau, et qui n'éclaircissent à peu près aucun problème (elles sont facteurs de confusion) pour faire éclater, déjà en esprit, les barrières de couleur et les catégories ethniques, afin d'en venir à l'homme réel dans un monde en mouvement.

Roger MARIA.

de quarante jeunes de Saint-Maur à Ziguinchor. Michel Le Houx, auteur de l'article écrit à ce propos :

« Les garçons ont participé à la construction d'un marché et les filles ont travaillé dans les hôpitaux et les dispensaires. Tous sont repartis après avoir vécu dans les familles africaines. Des liens profonds se sont noués avec la population de Ziguinchor et il semble que les Africains aient découvert un nouveau visage de l'homme blanc, de même que les jeunes de Saint-Maur ont été véritablement séduits par tant de richesses humaines chez un peuple encore peu développé techniquement. »

Parlant de la vie de famille vécue pendant huit jours par les jeunes Sénégalais, Michel Le Houx explique :

« Elle est la pièce maîtresse du séjour : c'est elle qui en est le test. Si une seule incompatibilité s'était déclarée entre gens de Ziguinchor et gens de Saint-Maur, il faudrait avouer honnêtement de ce jumelage qu'il n'a pas été une réussite. Car il ne peut y avoir d'échecs en ce domaine. Soit dit sans fausse modestie, tous les jumelages familiaux furent des succès... »

« Nous n'échappons pas à un certain risque » poursuit M. Le Houx qui cite un technicien de la Coopération, M. Bardonnet :

« La coopération est conçue comme une affaire économique et financière et de techniciens, écrit ce dernier. On construit des usines ou on les livre « clés en mains », on envoie de l'argent, on détache des techniciens ou des ca-

dres. Tout cela n'embraye pas ou peu sur le réel, parce que de part et d'autre, les peuples ne se sentent nullement concernés, parce que de part et d'autre, le milieu humain n'a pas été aménagé de l'intérieur, parce que les mentalités ne sont pas préparées à comprendre de quoi il s'agit. »

« A condition de concevoir ainsi le jumelage et particulièrement le jumelage-coopération, conclue M. Le Houx, ces deux voyages à Ziguinchor et à Saint-Maur s'inscrivent dans l'aventure la plus extraordinaire de notre temps, celle du progrès et de la paix, pour toutes les nations. »

faits divers

ETRANGE EDUCATEUR

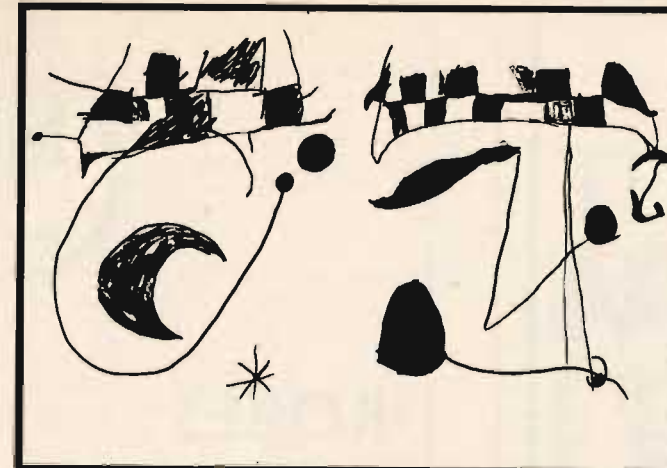
ANH-TUAN, un petit garçonnet âgé de dix ans d'origine vietnamienne, fréquente l'école communale de garçons de la rue de l'Amiral-Roussin dans le 15^e arrondissement. Très bon élève, il a obtenu le prix d'excellence pendant trois années consécutives.

Le 25 janvier dernier après la classe, le visage marqué de coups, il rentre chez lui en compagnie de quelques camarades qui le pressent de raconter à ses parents ce qui s'est passé dans l'après-midi.

Il était environ 13 heures, le repas était terminé lorsque M. Martin surveillant de cantine décida de faire faire quelques exercices physiques à la classe de Anh-Tuan. Mais l'enfant

A l'occasion du vingtième anniversaire de l'UNESCO, des écoliers parisiens, ont visité le siège et traduit leurs impressions en dessins.

Nous reproduisons ci-contre l'un des meilleurs documents publiés dans **Santé du Monde**, la revue de l'Organisation Mondiale de la Santé. A-t-il été inspiré par l'œuvre de Miro qui orne le palais ?



exécute les mouvements trop lentement au gré de M. Martin, qui interrompt le manque d'aptitude comme une atteinte malicieuse du petit garçon à l'ordre donné. Le surveillant se précipite alors sur lui, l'attrape par les cheveux, le soulève, le gifle à la volée. L'enfant s'évanouit... Ranimé brutalement par le surveillant qui lui plonge la tête dans le lavabo, l'enfant qui se plaint de nausées et de maux de tête sera transporté à l'infirmerie de l'école.

M. Martin, qui semble avoir la pénible habitude de s'attaquer aux enfants d'immigrés, avait, quinze jours auparavant, obligé le jeune frère de Anh-Tuan, Anh-Dung à manger les déchets qui se trouvaient sur la table.

Les parents, tous deux vietnamiens

et qui sont respectivement ingénieur agricole et professeur de sciences physiques, ont aussitôt déposé plainte, par l'intermédiaire de M^e Jacoby, auprès de l'Inspecteur Primaire de l'arrondissement. « Il est inadmissible, écrivent-ils, qu'un éducateur, quel que soit son rang, se permette de se livrer à des violences sur les enfants dont il a la charge. Ces violences sont encore plus odieuses lorsqu'elles sont motivées par le racisme. »

Cinq jours plus tard, après avoir procédé à une enquête, l'Inspecteur qui restait très nuancé quant aux motivations raciales de l'affaire, faisait savoir à M^e Jacoby que M. Martin était suspendu de son service, la matérialité des coups et violences étant incontestable.

« CLIENTELE ETRANGERE S'ABSTENIR » ?

UNE employée de maison espagnole entre dans une succursale Félix Potin, s'approche de la caisse pour remettre une commande au nom de Mme Cohen.

« Encore un nom bien de chez nous... on ne voit que ça dans le quartier », s'exclame alors la caissière qui ne cessant de maugréer, termine sa diatribe par... « four crématoire ».

Une cliente, Mme H..., qui avait été, à plusieurs reprises, témoin de l'attitude scandaleuse de la caissière à l'égard des Espagnoles travaillant dans le quartier, indignée par de tels propos, en fit part au MRAP et adressa aussitôt une protestation à la direction de la société Félix-Potin.

« Etant moi-même d'origine israélienne, a-t-elle écrit, je désire savoir si les propos racistes de votre employée reflètent les idées de la direction de votre établissement ; si, dans l'affirmative, vous êtes disposés à les afficher dans vos succursales, afin que les intéressés sachent que leur clientèle n'est pas désirée, et qu'ils puissent ainsi éviter de s'exposer à des injures inadmissibles ; dans la négative, quelles conséquences vous entendez tirer d'une attitude absolument inadmissible dans notre pays ? »

La réaction de Mme H., qui témoigne de sa vigilance, est de celles qui contribuent à la lutte menée par le MRAP.

des faits

communisme et de la Loi contre les organisations illégales.

quête ouverte par le Parquet général de Francfort. Ils sont accusés d'avoir « par leur action et par leurs conseils participé aux exterminations décidées par les autorités hitlériennes ».

poste d'équipage, n'avait pas disparu.

● 124 exécutions capitales en Afrique du Sud au cours de l'année 1966 — 2 Blancs, 90 Africains dont une femme, et 32 autres personnes de « couleur » — au lieu de 85 en 1965.

● Pour avoir dessiné des croix gammées sur des murs et des trottoirs de Longuyon, Noël Halatre, 30 ans, et Claude Gérardin, 27 ans, ont été condamnés chacun, par le Tribunal correctionnel de Briey, à trois mois de prison avec sursis et 100 F d'amende.

● « Maria Pineda » de Federico Garcia Lorca qui, sous la direction du réalisateur Alfredo Magnas, devait être jouée pour la première fois depuis la fin de la guerre civile, vient d'être interdite par la censure espagnole. Pour échapper à « Anastasie », Maria Pineda, cette jeune fille condamnée à mort au cours des luttes libérales du XIX^e siècle pour avoir brodé un drapeau républicain, aurait dû broder le drapeau monarchiste.

● Danger nazi au Canada : un second parti nazi canadien vient de se créer à Montréal. Il est en lutte avec l'organisation de Toronto pour obtenir « l'investiture » de l'Union mondiale national-socialiste. A Winnipeg, une vague de croix gammées sur les synagogues et d'autres bâtiments de la ville, ainsi que dans les cimetières, a entraîné les protestations du Conseil canadien des Juifs et des Chrétiens.

Du 30 juin 1965 au 30 juin 1966, 13 Blancs, 3 Asiatiques, 16 « hommes de couleur » et 324 Africains y ont été condamnés aux termes de la Loi sur la suppression du

● Treize anciens magistrats nazis sont l'objet d'une en-



21 février 1967, en plein Paris : rue de Lancry, près de la République.

● Hitler toujours présent : des dockers du port de Stavanger (Norvège) ont refusé de décharger un cargo allemand tant qu'un portrait d'Hitler, suspendu dans le

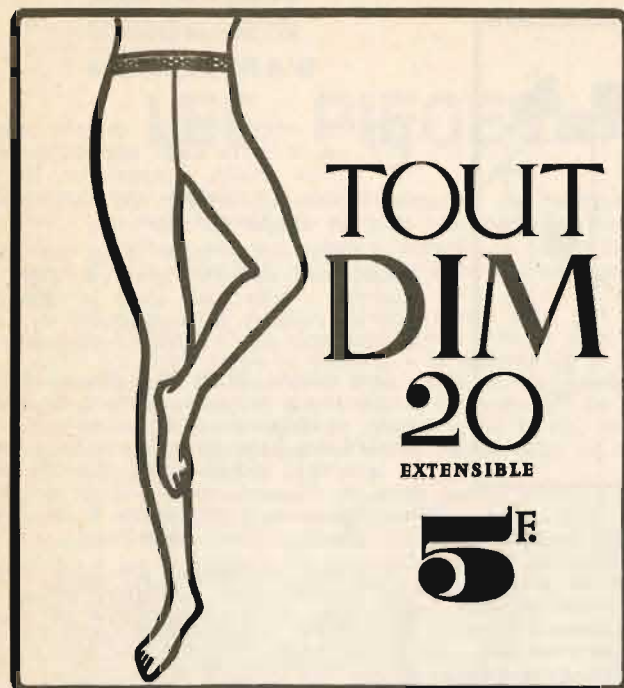
● 19 membres du parti des Croix fléchées (nazis hongrois) dirigé par Wilmos Kroeszli ont comparu devant le tribunal de Budapest, sous l'accusation d'avoir commis entre octobre 1944 et janvier 1945 des crimes de guerre qui ont entraîné la mort de 239 personnes, juifs, résistants, femmes et enfants.

PIERRE MONCEY S.A.

Robes, manteaux, tailleurs

9, rue de Mulhouse - Paris-2^e - Téléphone : 236-73-42 - 488-60-78

SANS PRÉCÉDENT !



TOUT
DIM

20

EXTENSIBLE

5^{FR}

fin, souple, confortable...



ROBES

JERSEY

JUNIOR

Le racisme en accusation

● Un roman

Dymphna Cusack
(auteur de « Vague de chaleur à Berlin »)

**PARCE QU'ELLE
ÉTAIT NOIRE**

Une « réserve » en Australie

● Un témoignage

Macha Rolnikas

**JE DEVAIS
LE RACONTER**

Ce qu'Anne Frank n'a pas pu dire
Préface d'Ilya Ehrenbourg

LES ÉDITEURS FRANÇAIS RÉUNIS

Distribution : 24, rue Racine — PARIS (6^e)

MERCERIE GÉNÉRALE

Fournitures générales pour l'industrie de l'habillement

Galons, perles paillettes
et passementerie. Garni-
tures en laine, coton,
lurex, métal, etc.

VELCRO

ferme et fixe tout,
véritable fermetu-
re CHIC métal
émaill, fil nylon

INVISIBLE

qui prend la cou-
leur du tissu.

RICHFIL

12, rue du Caire,
PARIS-2^e

GUT. 43-08, 22-77



* LE DOSSIER
DU MOIS

DROIT ET LIBERTÉ - N° 260

LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EN FRANCE



Elle Kagan

Ils ne viennent pas en France vivre à nos dépens. Ils travaillent pour nous.

Depuis la Libération, un phénomène nouveau est apparu en Europe, et surtout en France : l'immigration d'un nombre toujours croissant de travailleurs venus des anciens empires coloniaux, et du Tiers-monde en général. Ce phénomène, lié à des mécanismes économiques très complexes, alimente un racisme latent, que certaine presse s'efforce d'attiser et d'utiliser. L'argument le plus souvent repris, et qui rencontre le plus d'audience, pré-

tend que l'Occident n'a pas à entretenir le reste du monde, et particulièrement les ex-colonies qui ont revendiqué et obtenu leur indépendance. Or l'examen des chiffres et des statistiques prouve que l'immigration, loin d'être un poids pour la France, est extrêmement bénéfique à son économie. C'est ce que fait apparaître le présent dossier.

PETITE GÉOGRAPHIE DE LA MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRÉE

LES incidences géographiques des migrations ne peuvent être dissociées des causes économiques qui ont donné lieu à de tels mouvements de population. La carte que l'on peut dresser, non sans quelque à-peu-près, de la localisation des étrangers venus vendre en France leur force de travail ne doit donc servir que de référence purement quantitative aux problèmes humains dont elle est le cadre. Jetons-y néanmoins un coup d'œil. Elle nous révèle immédiatement la nature spécifique des besoins nationaux qui président à l'installation des migrants. L'étranger se fixe où l'on a besoin de lui et ce n'est pas un syllogisme que d'en déduire qu'il est accueilli dans la mesure ou son travail correspond à un besoin économique.

Origine géographique des immigrés en France		
	Nombre	Evolution (1)
Italiens	687.000	—
Espagnols	600.000	0
Algériens	530.000	0
Portugais	150.000	+
Marocains	65.000	+
Tunisiens	40.000	0
Africains noirs	40.000	+
Yougoslaves et Albanais	17.000	+
Grecs	11.000	+
Turcs	4.000	+
A quoi il faut ajouter une immigration européenne ou des pays développés, dont l'implantation est souvent ancienne, ou qui est simplement frontalière.		
Polonais	152.000	—
Belges	83.000	0
Allemands	50.000	0
Néerlandais	10.000	0
Divers (U.S.A., Canada, Grande-Bretagne, U.R.S.S., etc.)	300.000	0
TOTAL GENERAL	2.739.000	+

(1) — en diminution; 0 = stationnaire; + en augmentation.

En 1964, 45 % des étrangers se trouvent dans les départements de la Seine (30 %) de la Seine-et-Oise, (7 %), du Nord (5 %) et du Rhône (3 %). Les effectifs de l'immigration sont donc concentrés dans les régions industrielles où, très évidemment, les besoins de main-d'œuvre se font le plus sentir.

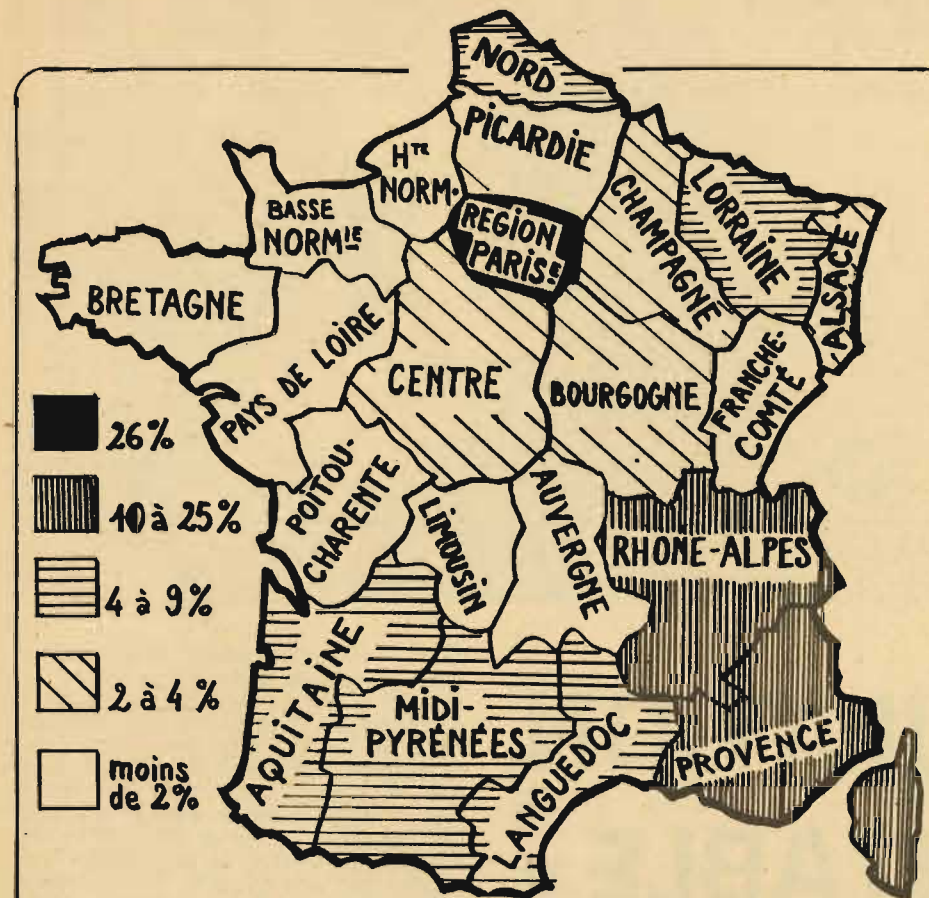
Ces localisations sont, au demeurant, liées à la demande de main-d'œuvre étrangère dans les branches de l'économie où son bas niveau de qualification lui confère le plus d'utilité. (Voir le tableau ci-contre).

Un déséquilibre économique

Notons en passant que 59 % des étrangers travaillaient en 1964 dans le secteur secondaire, secteur qui recouvre une part de plus en plus petite de la population active française (38 % en 1965. Chiffre cité par J. Fourastié, *Le grand espoir du XX^e siècle*). Il est d'autre part intéressant de remarquer avec Henri Bartoli (1) que les migrations externes et les migrations internes s'effectuent suivant les mêmes lignes de force; elles présentent des liaisons et des analogies évidentes. Dans les deux cas, c'est en effet, l'apparition d'un déséquilibre économique entre régions d'un même pays pour les

Répartition de la main-d'œuvre immigrée dans les secteurs d'activité de l'économie française

	%
Bâtiment et Travaux publics	40
Métaux et sidérurgie	20
Services domestiques	11
Agriculture et forage	10
Houillères et mines	5
Divers	14
TOTAL	100



LA REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRÉE DANS LES 21 RÉGIONS DU PROGRAMME

(en pourcentage par rapport au chiffre total)

DONNEE par région du programme, cette répartition demande quelques commentaires.

1. Dans le Nord, où vivent plus de 200.000 étrangers, il n'est pas tenu compte des frontaliers, qui vivent en Belgique, mais travaillent en France.
2. En Lorraine, qui compte quatre départements (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges), la main-d'œuvre immigrée est surtout concentrée dans la Moselle (130 à 150.000), le département le plus industriel de la région.
3. En Aquitaine, la quasi-totalité de la main-d'œuvre est concentrée dans le département de la Gironde.
4. Dans le Midi-Pyrénées, seule la Haute-Garonne compte un nombre assez important de main-d'œuvre immigrée industrielle (40.000 environ). Mais les autres départements de la région (Hautes-Pyrénées, Lot, Aveyron, Tarn, Gers), à l'exception de l'Ariège, comptent une implantation espagnole assez importante.
5. Dans le Languedoc, la population immigrée, souvent d'origine espagnole, est répartie de façon homogène entre les quatre départements côtiers (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard); seule, la Lozère n'en compte presque aucun.
6. En Provence-Côte d'Azur-Corse, l'immigration est concentrée dans les Bouches-du-Rhône (13.000) et dans les Alpes-Maritimes (60 à 70.000, la plupart Italiens). L'arrière-pays n'en compte que très peu.
7. Dans la région Rhône-Alpes (huit départements), la quasi-totalité de la main-d'œuvre immigrée est concentrée dans les deux départements industriels du Rhône (Lyon) et de l'Isère (Grenoble).

migrations internes (les Bretons « montent » à Paris), entre pays riches et pays sous-industrialisés pour les migrations externes — qui détermine la direction et l'amplitude des courants de migration.

Ce point de vue nécessite un complément puisqu'il est ici question de travailleurs étrangers: l'immigré remplit une fonction économique qui se trouve étroitement liée au niveau du pays (voire de la région) dont il est originaire.

Pauvre, souvent illettré, le migrant vient apporter au pays riche qui le reçoit ce dont celui-ci a besoin: sa misère et son bas niveau professionnel, qui lui feront accepter les emplois désagréables et mal payés. Parce qu'il est pauvre et ignorant, il permet aux riches d'accroître leur bien-être. Cette dialectique interne au marché de l'emploi commande l'origine géographique des migrants (voir tableau page 20).

Un rôle de « bouche-trou »

L'immigré vient combler un besoin de main-d'œuvre non qualifiée. Ce qui est vrai quant aux localisations géographiques l'est aussi sur le plan de la chronologie de l'immigration (graphique page 22). La courbe du nombre des entrées des travailleurs étrangers recensés par l'Office National d'Immigration (O.N.I.), avec un certain temps de retard dû à l'inertie habituellement attachée à ce type de phénomène, suit celles des fluctuations de l'économie française:

- de 1946 à 1947, croissance en flèche de l'économie d'après-guerre et du nombre des immigrés.

- 1948 marque un ralentissement du rythme de la croissance économique, ce qui se traduit par un palier dans la courbe des entrées, bientôt suivi d'une chute verticale. Il y a saturation des offres d'emploi: en 1949, l'O.N.I. enregistre 58.782 entrées; en 1950, 10.525.

- 1956: la guerre d'Algérie absorbe 500.000 hommes, pour la plupart soldats du contingent: 65.428 immigrés entrent en France; 11.693 l'année suivante.

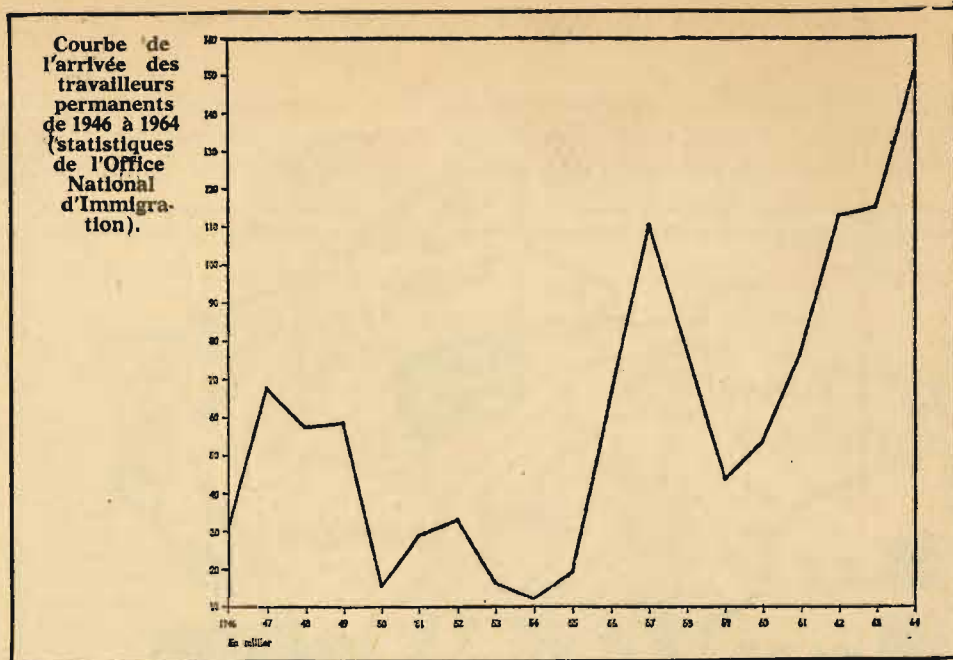
- De 1960 à 1964, la croissance économique sera régulière ainsi que le nombre des entrées.

L'immigré trouve un emploi où et quand on a besoin de lui. Cette constatation peut paraître triviale; c'est cependant parce qu'elle répond à une vérité simple qu'elle est riche d'implications. Jouant, en effet, le rôle de « bouche-trou » sur le marché du travail, l'immigré va se trouver pratiquement privé d'une formation professionnelle qui lui serait pourtant d'autant plus nécessaire que son niveau est bas.

Cette « fonction » de l'immigré dans l'économie du pays d'accueil (la France n'est pas seule en question) peut aussi avoir une incidence sur la stabilité de son emploi — notamment en période de crise ou même de phase de ralentissement du développement économique. Rappelons à ce sujet que le V^e Plan a prévu, avant la fin de son application, l'existence d'un « volant de chômage » de plus de 500.000 personnes ; cette prévision paraît d'ailleurs d'autant plus fondée que les péripéties de la participation française au Marché commun se traduisent pour le moment par une phase de récession relative appelée pudiquement par le Premier ministre « phase de relâchement dans l'expansion » (discours radio-télévisé du 21 janvier 1967). C'est très probablement, pour les immigrés, un nouveau 1950 qui s'annonce, et dans une conjoncture qui leur sera peut-être plus dure.

Marc NACHT.

1) Les migrations de main-d'œuvre - « Esprit », Avril 1966.



UNE POPULATION « RENTABLE »

« On leur a donné l'indépendance, ils n'ont qu'à se débrouiller tout seuls ». Si souvent exprimé crûment, ce mépris vindicatif à l'égard des peuples ex-colonisés a aussi ses théoriciens. Sa forme la plus « pensée », le « cartiérisme », prône le repliement total sur l'hexagone national. Plus à droite encore, ce repliement ne se conçoit pas sans l'expulsion immédiate de tout ce qui a le « teint basané » ou le nom un tant soit peu exotique ; on veut être entre soi : « Nous n'avons pas à nourrir des incapables qui viennent encombrer nos hôpitaux, vivre à nos crochets, et même — je l'ai encore lu dans Minute la semaine dernière — violer nos femmes et nos filles ! ». L'extrême-droite axe l'essentiel de sa campagne électorale sur le slogan : « Contre l'immigration algérienne, votez R.E.L. » (1).

De tels arguments ne sont pas sans écho dans l'opinion ; à ce point qu'ils sont parfois repris, pour raisons élec-

torales, dans telle banlieue parisienne, dans tel centre industriel où l'immigration est nombreuse, par des candidats dont on pouvait attendre un peu plus de pondération.

Le simplisme de ce racisme nouveau style n'est pas moins aberrant que celui des formes de racisme plus anciennes. Car enfin, dans la société où nous vivons, l'activité économique reste mûe par la recherche du profit maximum, et si la France compte aujourd'hui quelque 3 millions d'immigrés, c'est que l'économie française y trouve très largement son compte. De même d'ailleurs que l'aide aux pays sous-développés, que d'aucuns trouvent excessive, est l'expression la plus visible de mécanismes réciproques où la France est loin d'être perdante. Dans le domaine des échanges internationaux, on ne connaît qu'une règle : celle du « donnant-donnant ».

La France — comme ses partenaires du Marché commun, l'Italie mise à

part — est relativement sous-peuplée. Pendant tout le début de ce siècle, la natalité y fut basse ; les 10 millions de morts de la première guerre mondiale, et les 55 millions de morts de la seconde, qui furent Européens dans une écrasante proportion, accentuèrent ce phénomène de sous-population. Les économistes estiment à 60 à 75 millions le chiffre de population qui permettrait actuellement le développement optimum de l'économie française. Ajoutons à cela que la densité moyenne de la population française est deux à quatre fois moindre que celle de ses voisins immédiats.

Dans un camion frigorifique

La France, donc, manque de main-d'œuvre. En outre, les responsables de l'économie, dans un système comme le nôtre, considèrent qu'un certain chômage, latent ou chronique, n'est pas une mauvaise chose : il empêche les revendications ouvrières et salariales de se manifester trop crûment ; on appela cette frange de chômeurs, au XIX^e siècle, l'« armée industrielle de réserve » ; aujourd'hui, on la nomme « volant de sécurité ». Pour l'instant, le nombre de chômeurs en France est d'environ 300.000 ; le V^e Plan prévoit qu'en 1970, il pourra atteindre 600.000.

Or la main-d'œuvre immigrée joue ce rôle de « volant de sécurité », d'autant mieux que, de par sa situation, elle est très inorganisée, qu'elle éprouve pour se syndiquer les plus grandes difficultés. À cet égard, la fameuse « immigration clandestine », qui dé-



Archives

Les travailleurs immigrés occupent les emplois les plus durs, les plus mal payés, ceux pour qui la main-d'œuvre française fait de plus en plus défaut. Toute une industrie : celle des travaux publics et du bâtiment, vit du labour de la main-d'œuvre étrangère.

fraye les chroniques algérienne et portugaise, revêt une importance tout à fait significative. Sur les 100.000 immigrants qui débarquent chaque année en France, 75 % sont, depuis ces dernières années, des « clandestins » : Algériens, venus « en touristes » avec le billet de retour et les 500 F nécessaires pour ne pas être refoulés ; Portugais, enfermés dans un camion frigorifique ou le double fond d'une camionnette. C'est qu'un immigré en situation illégale est une main-d'œuvre rêvée : il peut être embauché sur n'importe quelle base, et sera nécessairement d'une docilité exemplaire. Voici deux ans, en mai 1964, fut arrêté un trafiquant qui faisait entrer en France des travailleurs portugais clandestins ; il leur faisait franchir les Pyrénées, non sans les avoir délestés du maigre viatique qu'ils avaient pu réunir — le passage coûtait 1.000 F —, les amenait jusqu'à Paris, les livrait à une grosse firme de construction immobilière pour la somme de 800 F par tête. L'affaire connut un épisode judiciaire, mais il n'empêcha que cette traite d'un genre nouveau demeure très largement pratiquée, et que les Pouvoirs publics ferment tout bonnement les yeux chaque fois que le scandale n'est pas trop évident ; il est impossible de croire que 70.000 clandestins puissent entrer chaque année en France à l'insu des autorités.

Une main-d'œuvre soumise

Ajoutons à cela qu'un employeur qui recrute un immigré sur les bases d'un contrat conclu par l'O.N.I., l'Of-

fice National d'Immigration, doit verser 100 F à l'Office, prendre en charge le transport du travailleur et lui trouver un logement. Toutes mesures qui, rendues effectivement impératives, diminueraient les profits que procure ce sous-prolétariat.

La presse raciste prend prétexte de ce désordre dans les entrées en France pour dénoncer la « racaille » qui « nous envahit », et aussi pour jouer les Tartuffes : « Nous n'en avons pas aux honnêtes travailleurs en situation régulière », écrit Minute, en prélude à chacune de ses incitations au pogrome anti-algérien, mais à ceux qui entrent chez nous illégalement ». C'est prendre le problème à l'envers : la véritable solution n'est ni de contingenter l'entrée des immigrants de manière à organiser l'illégalité et à obtenir une main-d'œuvre exemplaire de soumission, ni de refouler une main-d'œuvre dont l'arrivée est prévue et souhaitée.

Elle est d'élaborer une législation qui aligne les conditions d'immigration sur les besoins réels de l'économie française, et qui prenne toutes dispositions pour assurer à ces travailleurs des conditions de vie convenables.

C'est alors que la démagogie raciste sort son deuxième argument : « La présence massive des travailleurs algériens, proclame un tract électoral du R.E.L. permet de faire pression sur les salaires des travailleurs français, de freiner leur augmentation en créant une concurrence sur le marché du travail, ce que nous vous dit pas le

parti communiste, complice de cette politique, contre les intérêts des travailleurs français ». Ce second argument n'est pas moins perfide que le premier. Il est vrai que l'immigration a, entre autres effets — nous l'avons vu — de créer un clivage entre travailleurs. En les opposant les uns aux autres, on peut plus aisément peser sur les salaires ; de tels clivages, il est vrai, peuvent aussi bien être tracés entre diverses catégories de travailleurs tous français (le cas des travailleurs du métro est à cet égard bien connu). Dresser les victimes contre les victimes a toujours été un objectif du racisme au profit d'intérêts bien déterminés. Les exemples en sont innombrables (les « petits blancs » de Chicago, de Johannesburg, et naguère d'Alger et d'Oran, mis ainsi en condition, furent ou sont les défenseurs les plus acharnés d'un système qui fait d'eux aussi, bien que de façon plus subtile, des victimes). Et donc, l'intérêt bien compris des salariés français, dès lors que, d'une façon ou d'une autre, ils ont pour compagnons de travail, des immigrés, c'est de défendre ceux-ci, de demander pour eux les mêmes salaires, les mêmes droits que pour eux-mêmes, pour empêcher que leur propre condition se dégrade ou soit menacée.

Arabes, Turcs et Yougoslaves

Quoi qu'il en soit, les employeurs sont les premiers à préciser que la charité et l'hospitalité ne sont pour rien dans l'accroissement continu de l'immigration. Cet accroissement leur

LES METIERS DES IMMIGRÉS

Alors que la population active française représente 45 % de la population totale, la population immigrée est active à 66 % (soit 1,85 million de travailleurs).

Parmi cette population immigrée, 8 % environ a une profession commerciale ou libérale ; 92 % (soit 1,6 million) est salarié.

Les salariés se répartissent de la façon suivante :

Mancœuvres	57 %
Ouvriers spécialisés	31 %
Ouvriers qualifiés	9,5 %
Employés	1,5 %

Il faut noter que, depuis quelques années, l'immigration par familles entières tend à croître. Jusqu'en 1959, il ne s'installait pas en France plus de 4.000 familles étrangères par an. En 1960, ce chiffre est passé à 22.000, et tend, depuis lors, à se maintenir à ce niveau.

semble même insuffisant. *L'Usine nouvelle*, l'un des journaux officiels du capitalisme français, le rappelait encore récemment (le 14 avril 1966) :

« Les difficultés de recrutement en Italie et le risque de voir l'afflux espagnol et portugais s'épuiser dans la prochaine décennie ont incité les autorités françaises à se tourner vers d'autres sources de main-d'œuvre. Un accord vient d'être signé avec la Yougoslavie, un autre l'est déjà avec la Turquie ». Loin d'accueillir les travailleurs immigrés par bonté d'âme, comme on le laisse si souvent entendre, l'économie française se préoccupe donc dès aujourd'hui de ne pas laisser tarir cet afflux de main-d'œuvre dans les décennies à venir. Elle se heurte d'ailleurs à la concurrence de ses partenaires du Marché commun, dont les économies ont le même besoin : la Suisse utilise plus d'un million de travailleurs immigrés (15 % de la population active de la Confédération !), l'Allemagne Fédérale 1,2 millions, la Belgique 600.000, les Pays-Bas 200.000. L'Angleterre est dans la même situation : des Antilles, du Pakistan, d'Afrique anglophone, d'Irlande, lui sont arrivés près de 3 millions de travailleurs immigrés. Entre les divers pays d'Europe occidentale, des zones de partage se dessinent, particulièrement entre la France, l'Allemagne fédérale et la Suisse : à l'une les Arabes, à l'autre les Turcs et les Slaves du Sud ; à la troisième les Siciliens et les Levantins.

Qu'apporte donc cette main-d'œuvre aux économies européennes, et singulièrement à l'économie française, pour que le V^e Plan prévoie une immigration de 60.000 travailleurs par an d'ici 1970, puis, ensuite, de 100.000 travailleurs par an ?

Il est impossible de donner une évaluation chiffrée précise du profit que tire la France du travail de la main-d'œuvre étrangère. Mais un certain nombre d'approximations sont possibles. Elles indiquent que la mas-

se des salaires et prestations sociales (allocations, remboursements de Sécurité sociale, etc.) versée à la main-d'œuvre immigrée se situe actuellement entre 10 et 12 milliards de F. Mais que la production assurée par cette même main-d'œuvre peut s'éva-

L'immigration familiale tend à augmenter par rapport à l'immigration individuelle.



luer, en tenant compte de la marge d'approximation la plus large possible, à 16 à 18 milliards de francs. Le bénéfice net pour l'économie française se montre donc, en comptant au plus juste — c'est-à-dire en considérant le coût le plus élevé et le rapport le plus bas —, à 4 milliards de francs — actuels, bien entendu (2).

Des profits de tous ordres

Il n'est pas sans intérêt à ce propos de donner les estimations concernant la main-d'œuvre algérienne, puisque c'est elle qui est la plus décriée. Elle coûte 2 à 2,5 milliards en salaires et charges sociales ; elle produit 3,5 à 3,7 milliards. Elle laisse donc un profit de 1 milliard par an à l'économie française. Même si l'on considère les

quelque 700 millions d'aide française annuelle à l'Algérie (et sans même tenir compte que cette aide a pour contrepartie des profits d'un autre ordre sur les produits pétroliers, par exemple) on voit que l'Algérie, loin d'être, comme l'écrivent tant de nostalgiques et de plumitifs d'extrême-droite, une charge pour l'économie française, lui rapporte beaucoup d'argent.

Encore ces profits directs ne sont-ils pas les seuls que tire l'économie française de la main-d'œuvre immigrée. Dans une excellente intervention prononcée à un récent colloque sur la migration algérienne en France (3), l'économiste Yves Chaigneau énumère quelques sources de profits complémentaires aux profits directs ; ce qu'il dit de la main-d'œuvre algérienne peut être extrapolé à l'ensemble de la main-d'œuvre immigrée :

« Cette main-d'œuvre, outre qu'elle est disponible, est très mobile entre régions, secteurs, entreprises. Une telle mobilité est recherchée dans toute économie, mais les pays déve-

Par ailleurs, « les familles restées en Algérie (et dans les autres pays d'émigration N.D.L.R.) ne créent à l'économie française aucune charge en matière d'équipements collectifs : écoles, routes, hôpitaux, infrastructures administratives... enfin, le recours à des travailleurs immigrés adultes permet d'économiser complètement les coûts de subsistance, d'éducation et de formation jusqu'à l'entrée en production (4) ».

Travail égal, salaire inégal

Yves Chaigneau souligne enfin un rôle indirect que l'on peut encore généraliser à l'ensemble de la main-d'œuvre immigrée :

« Le mode d'utilisation des revenus acquis par les Algériens leur fait jouer un rôle déflationniste complémentaire : en effet les revenus transférés en Algérie, parce qu'ils mettent un certain temps avant de revenir dans l'économie française et y provoquent une demande, introduisent un décalage bénéfique entre la période de production et celle de consommation. »

Et il conclut :

« Pour être marginales, toutes ces influences n'en aident pas moins l'économie française et dans sa croissance, et dans sa compétition avec les autres économies développées : car c'est généralement sur les marges que se jouent en cette matière les batailles ».

Il faut, ajouter à ces remarques un « bénéfice » supplémentaire, qui relève d'une surexploitation inadmissible dont sont victimes les travailleurs émigrés, à qui l'on refuse d'appliquer le principe « à travail égal salaire égal ». Dans la plupart des professions du bâtiment, un Portugais et un Algérien reçoivent 20 % de moins que leurs homologues français. Les prestations sociales varient également souvent ; en décembre 1965, un père

CE QUE DISENT LES SYNDICATS

LA C.F.D.T.

L'absence de politique d'immigration, le laisser-faire de notre gouvernement, ouvrent la porte à d'odieuses injustices. Puisqu'ils sont nos frères de vie et de travail, syndicalistes, nous devons agir pour leur donner plus de sécurité et de justice... L'action passe d'abord par une prise de conscience collective.

(« Syndicalisme », mars 1966.)

LA C.G.T.-F.O.

La masse des travailleurs immigrés tient une place essentielle dans le développement de notre économie. A tous égards, ils ont le droit de prétendre à l'égalité de traitement avec les travailleurs nationaux... Pour sa part, la Confédération Force-Ouvrière s'emploie à secourir les travailleurs immigrés avec la détermination qui a toujours présidé à son action en faveur des travailleurs étrangers.

Roger Louet, secrétaire confédéral.

(Immigré mon ami, plaquette éditée par le CRIJEF - Comité pour les relations internationales des mouvements de jeunesse et d'éducation français)

LA C.G.T.

Les conventions collectives doivent assurer aux travailleurs immigrés l'égalité des droits... Constituer le front uni de la classe ouvrière, souder les unes aux autres les différentes catégories de travailleurs, y intégrer solidement les immigrés (1 ouvrier sur 4 est un immigré) constituent les garanties les plus efficaces contre l'ennemi commun...

(Résolution de la Commission administrative de la C.G.T., janvier 1966.)

de trois enfants touchait, s'il était Français, 180,55 francs ; s'il était Italien ou Espagnol 117 francs, 72 francs s'il était Algérien, et 51,51 francs s'il était Portugais. Ces différences sont d'autant plus injustifiables que les cotisations versées, elles, sont les mêmes pour tous.

Il est bien certain par ailleurs que les pays d'émigration — Algérie, Afrique noire, péninsule ibérique, etc. — trouvent aussi leur compte dans ces mouvements migratoires. La Kabylie,

l'Ouarsenis, toutes les régions de l'Algérie pauvres, surpeuplées, et ravagées par sept années de guerre, vivent par exemple presque exclusivement des milliards de francs qu'y envoient chaque année les chefs de famille venus en France. Aussi bien s'agit-il de poser le problème de l'immigration au niveau où il doit se situer : un contrat d'Etat à Etat, au mjeux des intérêts de chacun. Et sans oublier qu'un logement décent, un peu plus de sécurité dans le travail, et la parité des salaires avec leurs camarades français n'absorbera qu'une petite partie des richesses que produisent chaque jour les travailleurs immigrés qui travaillent pour nous.

Georges CHATAIN.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

« ESPRIT », avril 1966. Numéro spécial sur l'émigration.

SEMINAIRE NATIONAL SUR L'EMIGRATION. Allocutions et rapports de la session tenue à Alger du 8 au 13 août 1966. (Edité par la Direction des Algériens en Europe - 3, rue Joseph Sansbœuf - Paris-9^e).

LETTRE (Bimestriel des Communautés de la Mission de France). Numéro du 15 août 1966 : « Les étrangers en France » (Préfecture de Pontigny - Yonne - 89).

HOMMES ET MIGRATIONS. Revue de presse et documentation de l'E.S.N.A. (Etudes Sociales Nord-Africaines) - 6, rue Barye - Paris-17^e.

COLLOQUE SUR L'EMIGRATION. Comptes rendus des travaux organisés par l'Association France-Algérie, du 13 au 15 octobre 1966. 235, boulevard Saint-Germain - Paris-7^e.

(1) Le Rassemblement Européen de la Liberté, du « chef » Dominique Venner (voir Droit et Liberté N° 259, février 1967).

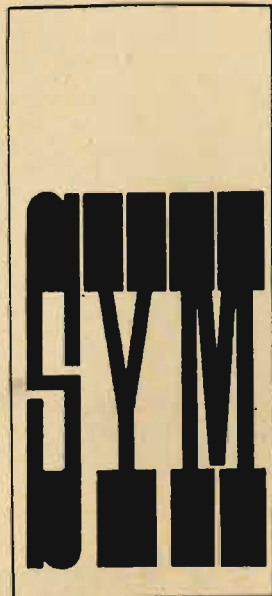
(2) L'évaluation se fait en calculant quelle plus-value produit le travail d'un salarié dans telle profession, et en additionnant les chiffres obtenus selon la répartition professionnelle de la main-d'œuvre immigrée. Cette méthode, précise lorsqu'il s'agit de travailleurs manuels, l'est moins lorsqu'il s'agit d'employés, de cadres et de techniciens. Mais la quasi totalité des immigrés sont des travailleurs manuels...

(3) Le colloque sur la migration algérienne en France s'est déroulé les 13, 14 et 15 octobre 1966 au Centre des Conférences internationales à Paris.

(4) Jusqu'à 20 ans, en moyenne, un individu consomme plus qu'il ne produit.

calda
le nouveau grand du
meuble

**sport
montagne
plage**



Productions SIMTEX

70, Rue des Archives - PARIS 3^e

120 fg. du Temple
métro Belleville

88 rue de Rivoli
métro Châtelet



TROIS HOMMES ET UN ENFANT

(Interviews recueillis par Marguerite Kagan)



Le petit
Alain Cohen,
Michel
Simon et
Claude Berri,
Charles
Denner
et Zoritza
pendant
le tournage
de « Le vieil
homme et
l'enfant »
(reportage
photographi-
que
Elie Kagan)

L'occupation en France : les Langman quittent Paris et vont se réfugier à la campagne. Mais leur fils Claude, un enfant de huit ans et demie, accumule les étourderies de son âge, « des peccadilles qui peuvent conduire au four crématoire »... Ils décident alors de confier Claude aux parents d'une de leurs amies, un couple de retraités, qui vivent près de Grenoble.

L'homme, « Pépé », est un ancien combattant de 14-18, pétainiste intoxiqué par la propagande de Vichy qui cristallise en lui tous les préjugés de l'époque et particulièrement l'antisémitisme. Or cet enfant dont il ne sait pas qu'il est juif fait naître en lui une merveilleuse tendresse, un amour que jusque-là il ne dispensait qu'à son chien. Le petit Claude devient le complice et le confident de « Pépé », et profitant de la situation le fait parler avec un malin plaisir de son sujet favori : les juifs. Et c'est la simple logique du raisonnement d'un enfant qui démantèlera l'argumentation de « Pépé » constituée de tous les stéréotypes de l'imagerie antisémite.

Une réalisation sobre et intelligente, un dialogue nuancé, plein d'humour et de finesse, remarquablement servi par les interprètes Michel Simon, le petit Alain Cohen, Charles Denner, l'actrice yougoslave Zoritza, Luce Fabiolo, Roger Carrel et Sylvine Delacroix font du film de Claude Berri « Le vieil homme et l'enfant », une œuvre marquante dans la lutte contre l'antisémitisme.

Michel Simon : « J'ai participé à ce film parce que j'ai vu ce que les juifs ont subi ».

VOUS traversez le village, et à la sortie vous tombez, sur une petite place : la première rue à droite, c'est la rue de la Malnoue... un nom qui sonne mal », ironise gentiment Michel Simon au téléphone.

Si le « village » qu'il habite ressemble à n'importe quelle grande banlieue de Paris, la rue, elle, a conservé le calme de la campagne.

Un haut mur protecteur, un grand jardin fou, une pièce accueillante et luisante qui débouche sur une immense volière vitrée, un pas lourd qui ébranle l'étage supérieur... Crinière en bataille, massif, Michel Simon est là, légendaire figure de Jean de la Lune, de La Chienne, de Boudu sauvé des eaux..., de l'Atalante.

La conversation s'engage, souriante, rebondissante au gré de la mémoire prodigieuse de notre hôte.

— C'est Gambetta qui avait fait construire la maison que j'habite. Celle d'à-côté appartenait au peintre Poilpot, célèbre par un tableau révolutionnaire « Panorama de la guerre de 1870 » où il y avait très peu de drapeaux mais surtout des cadavres, des hommes agonisants qui perdaient leurs entrailles. Cela avait beaucoup choqué. En face, demeurait Alfred Jarry chez qui Alphonse Allais venait passer ses vacances. Georges Courteline l'auteur de ce chef-d'œuvre prophétique qu'était « Messieurs les Ronds-de-Cuir » vivait dans la maison voisine... Voilà ! Dans la journée, je vis parmi des ombres qui me sont chères, parmi ces fantômes. Le soir, au théâtre (Michel Simon joue dans la pièce de René de Obaldia : « Du vent dans les branches de Sassafras »), je prends contact avec des amis authen-

tiques et désintéressés : ils paient pour venir me voir »...

Soudain retentit un tonitruant éclat de rire : c'est Lolita, la mainate des Indes qui intervient dans le récit.

— Ils sont merveilleux ces oiseaux, s'exclame Michel Simon. Figurez-vous qu'en 1940 j'avais été dénoncé comme juif. Ma maison était occupée par un officier nazi et son ordonnance : Cocotte, une perroquette que j'ai gardée vingt-six ans connaissait la Marseillaise — elle l'a d'ailleurs apprise à Coco, l'autre imbécile qui est là-bas, qui lui-même l'a transmis à Lolita. Donc Cocotte, avec un à-propos non dénué de malice, attendait que l'officier se mette à table pour entonner La Marseillaise, et ce trois fois par jour. L'Allemand était blanc de colère : c'était le parfait type du crétin qui a empoisonné le monde entier.

— Pourquoi avez-vous été dénoncé ?

— Peut-être à cause de mon nom ?

Peut-être que je suis juif moi aussi. De toute façon je suis juif de religion puisque je suis chrétien. Mon



portrait figurait dans le même format à côté de celui de Léon Blum à l'exposition Berlitz : « Le Juif et la France ». J'étais flatté car j'avais pour Blum une grande admiration. J'ai dû faire établir quantité de papiers prouvant que j'étais issu de quatre générations de parfaits catholiques.

Dans une autre brochure, je n'étais plus juif mais communiste. J'étais « responsable du désastre de la France », ma photo voisinait avec celle de Maurice Thorez que j'admirais beaucoup aussi.

A la Libération, je pensais pouvoir enfin travailler. Pendant quatre ans, je n'avais rien fait. Mais pas du tout, j'étais un « collabo » cette fois. Je n'avais rien, mais rien à me reprocher. Pourquoi ces calomnies ? Elles émanaient de petits comédiens, de petits acteurs sans emploi. C'était et c'est encore le Père Ubu qui règne sur le monde. Vous savez, les hommes c'est très bien mais il faut en user à dose homéopathique...

Michel Simon se tait, médite un court instant.

— Je crois que les vrais philosophes, ce sont les humoristes.

C'est pourquoi le film de Claude Berri me plaît : il est plein d'humour, rose et noir, mais c'est de l'humour.

J'ai été séduit par l'idée de départ. C'est une histoire authentique, en dehors de toute littérature, qu'il voulait porter à l'écran, une histoire vécue, donc bien supérieure à tout ce qu'on peut imaginer. Et puis c'était très drôle ce petit enfant juif qui en ridiculisant l'antisémitisme forcené du « Pépé » s'acquiert son amitié, sa tendresse, son amour.

J'ai aussi fait ce film parce que j'ai vu ce que les juifs ont subi. En 1938, je me trouvais à Berlin : c'était immonde ce qui se passait.

— Pensez-vous que l'image du combattant 14-18 que vous incarnez, corresponde à la réalité ?

— Ce combattant-là c'est celui que Claude Berri a connu, qu'il révèle. Ce n'est pas une synthèse de toutes les images possibles. J'en ai connu qui lui ressemblaient. Les « combattants » qui n'ont jamais vu un Allemand, qui n'ont jamais été blessés, qui ont passé leur temps à l'arrière. Les planqués en d'autres termes ! Ce sont les plus terribles, ils n'admettent rien.

Mais si on veut faire un film qui plaît à tout le monde, il faut être médiocre. Les gens n'aiment pas les idées. Elles les empêchent de digérer, surtout la race ruminante qui aime qu'on la laisse brouter à son aise son foin de tous les jours. On lui apporte quelques edelweiss pour égayer ce foin, elle n'en veut pas.

— Et l'enfant ?

— Il est merveilleux. Il m'a remonté le moral, souvent il m'a encouragé. J'en suis à mon 141^e film. Quelquefois, je perds patience.

Mais je bavarde, je bavarde... Ah ! très bien, vous faites un gala, je viendrai : il me plairait assez d'être lapidé à cause de ce film.

Claude Berri : « C'est au spectateur seul qu'il appartient de tirer la leçon »

Comédien de profession, le jeune réalisateur Claude Berri, qui obtint en 1963 à Hollywood, l'Oscar du court métrage pour *Le poulet*, a conçu *Le vieil homme et l'enfant*, son premier long métrage dont il a écrit le scénario et les dialogues, comme une « comédie de mœurs » traitée sur le mode humoristique.

JE suis parti d'une histoire qui nous concerne tous, et cette histoire, c'est la mienne. En 1944, pendant six mois j'ai été caché sous un faux nom à la campagne chez des gens qui écoutaient Henriot, qui étaient antisémites comme un certain nombre de Français à l'époque, ni plus ni moins...

Je n'ai pas voulu faire un film à thèse, ni apporter un message. J'attaque la bêtise, la « connerie », mais je ne donne pas de leçon. C'est au spectateur seul qu'il appartient de tirer la leçon.

Une comédie de mœurs, voilà comment je définirais mon film ; peinture de la France sous l'occupation, description d'un personnage : « Pépé » est un bloc antisémite, pétainiste, végétarien (il aime trop les animaux pour les manger), anticlérical et ancien combattant de 14-18. Cette dernière caractéristique est très importante. Pour être vrai, mon personnage doit avoir fait 14-18, beaucoup de ces anciens combattants étant devenus pétainistes entre 40 et 44 par fidélité à une image. De toute façon, mon propos n'était pas de décrire, à travers « Pépé » tous les anciens de 14-18, parmi lesquels il y a eu fort heureusement des opposants à Vichy, des juifs, des résistants, etc.

Un caractère universel

D'autre part, je tiens à préciser que je n'ai pas fait un film sur les juifs, mais sur un antisémite, c'est sans doute la première fois qu'une telle description est portée à l'écran.

S'il y a un caractère véritablement universel dans le film, c'est celui qui est interprété par Michel Simon, « Pépé », cet homme pas méchant, mais qui doit être condamné.

Victime de ses préjugés, jeté par des événements qui le dépassent, dans le plus grand désarroi, il met tout le monde dans le même panier : à part son chien qui vient de mourir, à part l'enfant qui va partir, à part la France,

qu'il juge trahie, il n'aime personne.

Et dans mon esprit, il doit ignorer jusqu'au bout que l'enfant auquel il s'est attaché est juif. Je ne voulais absolument pas lui donner l'occasion de se racheter, même si une question malicieuse de l'enfant, lorsqu'arrive la Libération, fait répondre à Michel Simon : « T'en fais pas, ils (les juifs) ne sont pas pires que les autres. » En fait cette réplique me fut imposée par Michel Simon qui craignait d'être complètement assimilé à un personnage irrémédiablement antisémite.

« J'ai eu beaucoup de chance. »

Je me demande, si je n'avais eu la chance de trouver le petit Alain Cohen, dans quelle mesure j'aurais pu mener à bien mes projets. Il me fallait un enfant à la fois gai et triste, grave et enfantin, malicieux, tendre, intelligent. J'ai eu la chance extraordinaire de trouver cet enfant. J'en avais vu une centaine lorsque je l'ai rencontré, à un cours religieux. Il est très pratiquant. Ses parents je crois, sont nés à Tanger ; sa mère est juive espagnole et son père, qui est architecte, juif marocain.

Ses parents lui ont raconté la guerre. Sa mère l'a même un peu traumatisé par le récit de la déportation des grands-parents. Il a neuf ans aujourd'hui ; on peut dire pourtant qu'il a vécu la guerre, expérience des siens sur laquelle se greffe l'imagination enfantine.

On peut lui parler d'Hitler : « Hitler, je connais » répondra-t-il. C'était formidable pour moi, je n'avais pas à lui expliquer l'époque. Il avait compris que l'enfant du film c'était lui, et que comme moi, il fallait s'en amuser. Dès l'instant où il assumait cette situation, qui s'intégrait dans un univers qu'il connaissait bien, le petit Alain avait maîtrisé son rôle.

Il est servi par des dons exceptionnels : c'est un grand acteur. Je le répète, j'ai eu beaucoup de chance avec lui.

Charles Denner : « J'ai connu aussi cette histoire ».

L'acteur Charles Denner joue le rôle difficile du père du petit Claude ; il réussit à faire vivre, avec l'actrice yougoslave Zoritzka, le calvaire de parents partagés entre la peur des rafles et le désir de faire vivre leur enfant.

JAI lu le scénario : il m'a plu d'emblée. L'histoire me rappelait presque mon enfance. Ce que j'ai pu faire « marronner » mon père. J'étais plus âgé bien sûr que le gosse du film : j'avais 14 ans à la déclaration de la guerre.

Le film de Claude Berri repose sur la réalité, la réalité commune à la plupart des juifs émigrés de fraîche date. C'est le cas de ma famille : mon père, arrivé en France en 1930, était tailleur à domicile. Il devait assurer la survie de ses quatre enfants et n'a pas pu rejoindre le maquis. Nous y sommes allés pour lui, mon frère aîné et moi (1).

De toute façon, les juifs ont résisté autant que les autres. Mais il n'y a pas de raison d'en faire des héros. Pas plus que des lâches.

C'est pendant la guerre que j'ai découvert le théâtre. Nous savions qu'un juif se cachait dans la maison où nous étions réfugiés. C'était un homme doté d'une certaine culture, à qui j'ai confié mon désir de devenir comédien. Il m'a fait acheter *Le Misanthrope* et, le soir, à voix étouffée — nous ne devions pas nous connaître — je lui en récitais des passages. J'ai d'ailleurs emporté cette brochure au maquis. En 1945, je suis entré à l'École Charles Dullin sans avoir jamais vu une pièce de théâtre. C'est seulement trois semaines après mon inscription que j'ai assisté à une représentation du *Roi Lear*. Tout en travaillant — j'étais tailleur, puis maroquinier — j'ai fait mes premières armes avec une troupe juive d'expression française *Les compagnons de l'Arche*.

Par tempérament, par goût, par chance, j'ai joué par la suite des rôles dont le contenu correspondait à ce que je pense sur la vie. Le personnage que j'incarne dans *Le vieil homme et l'enfant* m'a posé quelques problèmes. J'avais peur de le rendre trop noir : cet homme qui se livre à des colères imbéciles pour punir des peccadilles... des peccadilles qui pouvaient envoyer au four crématoire. Il y avait là une disproportion nécessaire mais délicate à exprimer. De toute façon, je suis heureux d'avoir participé à ce film. Il m'a intéressé et je souhaite ardemment qu'il amène le public à réfléchir.

(1) Ch. Denner a rejoint le maquis du Vercors en février 1944 ; il a été décoré de la Croix de guerre.



Le jeune Dean Stockwell et Pat O'Brien dans « Le garçon aux cheveux verts ». Une fable dont la morale est sans ambiguïté

LA PARABOLE DE L'ENFANT TONDU

« Le garçon aux cheveux verts » de Joseph Losey.

LE cinéma contemporain semble atteindre d'une curieuse maladie : celle de l'exégèse. Combien de films suscitent des pages et des pages de commentaires, qui expliquent ce qu'apparemment les films sont impuissants à exposer ? Dans combien de vaudevilles insignifiants ne nous a-t-on pas conviés à admirer l'implacable dénonciation de la décrépitude bourgeoise, du racisme ou l'« aliénation de l'individu réifié » ?

Un film vient de sortir à Paris, dont les premières images suffisent à montrer l'inanité de cette pseudo-critique : *Le garçon aux cheveux verts*, qui fut, en 1948, le premier long métrage de Joseph Losey : une sorte de parabole réalisée pendant ce peu de temps qui sépara la fin de l'hécatombe de 1939-1945 du début de la guerre froide, un avertissement pathétique, contre la haine raciale, la violence, la guerre et les préjugés qui l'alimentent. L'avertissement était si clair que les sbires de MacCarthy ne ratèrent pas l'occasion : Losey n'eut que le temps de s'exiler en Europe, où pendant près de dix ans, il allait servir de grouillot au cinéma anglais avant qu'on lui redonne enfin la possibilité de tourner.

Le souffre-douleur de la ville

L'argument est surprenant, presque féérique. La police arrête un enfant au crâne rasé, qui reste obstinément sourd aux questions qu'on lui pose. Un psychologue, appelé à la rescousse, parvient enfin à l'amadouer. L'enfant va raconter son histoire, en un long retour en arrière. L'effet de surprise ménagé par ce début est nécessaire pour tenir le spectateur en haleine, l'intéresser à la mise en scène des éléments du drame.

L'enfant est fils adoptif d'un vieil acteur raté, et pourtant débonnaire ; il croyait ses parents en voyage, et voici qu'il apprend, lors d'une fête de charité organisée à l'école en faveur des orphelins de guerre, qu'il est lui-même un de ces orphelins. C'est un des moments forts du film que cet instant de révélation où, suffoqué de désespoir stupéfait, il lacère une de ces affiches que l'on voyait tant à l'époque (et que l'on recommence à voir à propos du Vietnam), sur laquelle un enfant déguenillé promène un regard fixe dans un paysage de ruines. Cette première révélation le singularise déjà. Et puis un beau matin, le voilà qui se réveille avec les cheveux verts. C'est la panique dans la ville. Dois-on incriminer l'eau ? Le lait, peut-être ? En attendant, le garçon, coupable de n'être pas comme tout le monde, devient le souffre-douleur de la ville.

En larmes, il se réfugie dans la forêt voisine. Et soudain, voici que les orphelins hâves et mutilés des affiches de l'école apparaissent entre les arbres, s'approchent de lui et lui parlent : il n'a pas à avoir honte de sa chevelure, bien au contraire ; puisqu'elle le singularise, et que sa couleur est, après tout, celle de l'espérance, qu'il soit leur porte-parole, qu'il témoigne hautement pour ces millions de victimes !

Du coup, en ville, la gêne se change en fureur. On tolérât cette chevelure étrange tant qu'il en avait honte lui-même ; mais qu'il la revendique, qu'il la porte fièrement, cela devient un scandale. La foule se déchaîne : il lui faut cette chevelure.

Comme à Nuremberg

L'enfant est donc tondu en public. La scène est d'une rare puissance : les mèches tombent, une à une, sous les regards de la foule qui s'est massée

TRICOTS - CHEMISIERS
BONNETERIE

MARCY

129, rue d'Aboukir, PARIS (2^e) - CEN. 66-89

PIGMY - RADIO

Postes à transistors

10 modèles, toutes ondes.
Modulation de fréquence. Haute fidélité
25, rue du Landy - Tél. 243.10.41
93-La Plaine-Saint-Denis

dans la boutique du coiffeur; ceux qui n'ont pas pu entrer ont le visage écrasé contre la vitrine, pour ne rien perdre du spectacle. La parabole ne trompe personne: c'est bien d'une exécution qu'il s'agit. Et lorsque la dernière mèche est tombée, la honte, brutalement déferle sur l'assistance, personne n'ose regarder, ni le crâne lisse du gosse, ni même le voisin complice; le coiffeur, qui a été l'exécutant, sent cette honte comme une menace. « **L'idée n'était pas de moi!** » proteste-t-il, comme protestèrent avant lui les bourreaux nazis à Nuremberg. Il empoche quand même le billet qu'on lui tend pour prix de sa besogne.

Losey, on le voit, n'y va pas avec le dos de la cuiller. Il n'a rien à faire de l'« ambiguïté », de la « complexité du réel », qui servent si souvent d'alibi aux créateurs timorés.

Rien pourtant de simpliste, ni de propagandiste, dans **Le garçon aux cheveux verts**. On en a dit que c'était un film antiraciste et c'est vrai; mais il s'en prend aussi à la bêtise, à la résignation, à la lâcheté morale qui acceptent et légitiment l'exploitation, le fascisme, la barbarie, la guerre. L'une des leçons du film, c'est que le racisme n'est que l'une des dix têtes de la « bête immonde » dont parlait Brecht, et que cette tête repousse sans cesse, tant que les autres n'ont pas aussi été tranchées.

L D

J. LÉON & R. ROSKER

décorateurs

Agencement général de magasins et d'appartements

Quelques références :

- TUBE
- BUS-STOP
- Guy d'ALBAN
- GLADY
- LADY'UP
- DONALD
- ANTONELLA

11, Place des Vosges, Paris-4
— Tél. : TUR. 09-42 —



André et Simone Schwarz-Bart

A.L. — Pour commencer, il faut se référer, je pense, au **Dernier des Justes**. De notre point de vue, cette succession de vos deux livres, le premier consacré à la condition des juifs, le second à celle des noirs, revêt un grand intérêt. Pour ma part, elle ne m'étonne pas tellement : dans **Le Dernier des Justes**, vous avez traité votre sujet sans esprit particulariste, non seulement en tant que juif, mais en tant qu'antiraciste et en tant qu'homme. De ce fait, votre second roman n'apparaît comme une suite logique au premier. Je voudrais savoir dans quelle mesure vous considérez vous-même qu'il y a une filiation de l'un à l'autre...

A. Schwarz-Bart. — Le présent travail a commencé en 1955, c'est-à-dire quatre ans avant la fin du **Dernier des Justes**; pratiquement, les deux livres ont vécu ensemble avant même que **Le Dernier des Justes** soit terminé. Vous dites que **Le Dernier des Justes** n'a pas été écrit seulement en tant que juif mais aussi en tant qu'antiraciste et en tant qu'homme : pour moi, il n'y a pas de différence entre ces trois termes.

Il y a une identité absolue entre le fait d'être juif et d'être homme. C'est une seule et même chose, et il n'y a pas un cheveu qui puisse s'introduire entre ces notions. C'est ma manière à moi d'être homme que d'être juif, de même que chaque peuple, chaque groupe humain a sa manière d'être homme. Ce qui n'exclut pas, pour eux, d'être parfaitement ouverts sur le monde.

J'ajouterai que, dans l'esprit même du judaïsme et de la condition juive telle que je l'entends, il y a un élan vers la justice, d'ailleurs inscrit en toutes lettres dans la Tradition, et qui fait qu'un juif ne peut pas ramener toute l'injustice du monde à celle qui l'affecte, lui; il y a un sentiment très naturel de la solidarité qui relie toutes les victimes possibles du racisme, le sentiment que le racisme est solidaire dans toutes ses parties, et par conséquent, qu'on ne peut s'y opposer qu'en ayant la conscience de cette réalité.

Si, par exemple, devant un noir on parle mal d'un juif, il faut que cet homme sache que c'est de lui qu'on parle; et inversement si, devant un juif, quelque chose de désagréable est

dit vis-à-vis de tel ou tel autre groupe humain, le juif doit savoir que c'est aussi de lui qu'on parle.

A.L. — C'est bien notre point de vue. Mais le fait que vous ayez épousé une Antillaise n'a-t-il pas joué un rôle dans l'orientation vers votre second livre ?

André Schwarz-Bart. — Vous savez, on se marie généralement dans le milieu que l'on connaît, et je connaissais, j'appréciais depuis très longtemps les milieux antillais de Paris. Dans les premières minutes de la première rencontre que j'ai eue avec ma femme, j'ai pu lui parler en créole: c'est vous dire que j'étais déjà familiarisé avec cet univers et que, par conséquent, il était aussi naturel pour moi d'épouser une Antillaise que d'épouser une juive, par exemple.

Sur le plan du travail, c'est autre chose. J'ai épousé une femme et non pas un écrivain, ou du moins je le croyais; puis, il s'est trouvé que cette femme s'est révélée, un jour, un écrivain. Et bien, tant mieux!

A.L. — Certains critiques ont estimé que **Le Dernier des Justes** ne montrait pas suffisamment la résistance des juifs au nazisme. Pour ma part, je pense que cette œuvre, au contraire, est source de résistance, de lutte, et qu'elle est, par conséquent, fort utile à notre combat. Même, et surtout, lorsque vous faites apparaître la résignation — je dirais plutôt l'inconscience — de certains personnages, liée sans doute à leur attitude religieuse, votre livre exprime et engendre la révolte contre les persécutions de tous les temps: c'est ainsi, du moins que je le ressens... Cette interprétation est-elle valable ?

André Schwarz-Bart. — A partir du moment où un livre est publié, il appartient à tout le monde, sauf à l'auteur. L'auteur a, moins que personne, le droit d'en parler. Mais, enfin, puisque vous m'interrogez à ce sujet, je parlerai quand même.

Il y a un certain monde qui vivait à partir de notions religieuses. Si on devait, au nom de telle croyance ou telle conviction, opérer un tri dans l'esprit humain, si, par exemple, du fait que l'on n'est pas croyant, on devait tenir pour rien toutes les créations de l'homme qui se sont faites

LE MYSTÈRE DE LA DIASPORA NOIRE

Huit ans après **Le Dernier des Justes**, qui lui valut le Prix Goncourt, André Schwarz-Bart commence la publication d'un cycle romanesque, **La Mulâtresse Solitude**, écrit en collaboration avec sa femme, et qui comptera sept volumes. C'est le premier d'entre eux. **Un plat de porc aux bananes vertes**, qui vient de paraître aux Editions du Seuil. Notre rédacteur en chef, Albert Lévy, s'est entretenu de cette œuvre avec André et Simone Schwarz-Bart lors du bref séjour qu'ils ont fait récemment à Paris.

au nom de la religion, eh bien je pense qu'on exclurait les neuf-dizièmes des beautés et des valeurs que l'homme a créées. Il s'agit de considérer l'histoire dans son ensemble et d'admettre, de comprendre qu'à travers des signes, à travers des mots qui peut-être aujourd'hui ont perdu une grande part de leurs sens, pour nous, l'homme a créé de grandes valeurs qui nous parlent encore.

Quant à la « résignation », ou ce qu'on appelle parfois « passivité » des victimes, il faut vraiment, avant d'en parler, comprendre combien le mécanisme nazi était écrasant; et pour prendre simplement l'exemple des camps, nous savons que la machine concentrationnaire, ce qu'on a appelé les « moulins d'Auschwitz », broyait tout ce qui venait sous leurs dents, qu'il s'agisse de révolutionnaires non-juifs, de résistants, d'hommes mûrs et forts, ou tout simplement de familles entières plus désarmées. Là où l'élite de l'Europe a été, comme ont dit fausement, « passive », quel reproche peut-on faire à des masses prises indistinctement et qui n'ont même pas su ce qui leur arrivait, qui comptaient des enfants et des vieillards en grand nombre? Pour ceux-là, vraiment, moins que pour quiconque, le terme de passivité ne convient.

A.L. — Je vous remercie de cette précision; elle éclaire certaines prises de position actuelles qui tendent à accabler les victimes en insistant sur cette prétendue « passivité ». **Le Dernier des Justes**, par contre, a joué dans ce domaine un rôle qui n'est pas celui d'un simple roman. Il est devenu un classique en quelque sorte.

Votre nouveau livre est-il appelé à jouer un rôle semblable en ce qui concerne la condition noire ?

André Schwarz-Bart. — Je n'ai pas conçu **Le Dernier des Justes** comme un livre fondamental sur quelque question que ce soit. Je me suis comporté comme tout écrivain. J'ai essayé simplement d'exprimer quelque chose, sans songer à l'usage qu'on ferait par la suite de ce travail, usage dont je suis très heureux, bien sûr, mais, avant tout, il ne s'agit pas de cela... Il s'agit, tout d'abord, de s'exprimer; il s'agit également, dans les limites qui sont celles du talent, de vos moyens, de

servir — il n'y a pas d'autre mot — de servir les êtres dont on parle.

C'est une grande responsabilité que d'évoquer des minorités. Car dans ce monde, où tout le monde n'est pas bien intentionné, dans ce monde où vivent beaucoup d'anormaux, c'est-à-



« Sur la première page de ce cahier, je dessinaï avec application ma silhouette avec filet de nuit et simili-lunettes. »

(Illustration du livre d'A. Schwarz-Bart)

dire des racistes, il faut peser mûrement ce que l'on écrit afin de ne pas aboutir au résultat inverse de celui que l'on cherche.

Cela signifie un certain engagement. Le monde dans lequel nous vivons est partagé, il est en lutte. Bien sûr, un livre n'est pas grand chose en soi, et les livres n'agissent pas tout à fait par leurs propres forces; mais malgré tout, dans la mesure où un livre s'inscrit dans un courant collectif d'une époque, dans la mesure où il vient apporter sa goutte d'eau à ce courant, il peut servir dans cette mesure-là.

A.L. — Cet engagement dont vous parlez n'est pas en contradiction, avec l'objectivité.

André Schwarz-Bart. — Il se trouve que la vérité humaine n'est pas du côté du racisme.

A.L. — Il est bon de le souligner. Avez-vous travaillé pour la préparation de votre nouveau livre de la même façon que pour le précédent ?

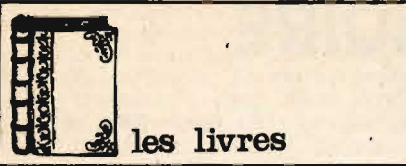
André Schwarz-Bart. — C'est tout de même assez différent parce que, d'une certaine manière, dans **Le Dernier des Justes**, tout se passait comme si je parlais de moi. Cela a appelé une grande spontanéité. Cette fois-ci, des difficultés d'un autre ordre sont intervenues. Sans doute, lorsqu'on parle de soi on parle de tous les hommes et lorsqu'on parle de quiconque on parle aussi de soi. Mais il y a, dans le second cas, une attitude plus réflexive, un plus grand scrupule; un plus grand respect encore est nécessaire. La seule spontanéité ne suffit pas; il faut une grande conscience de la difficulté, de la responsabilité à l'égard d'autrui. Mais c'est là au fond la même chose. Chacun de nous est autrui, autrui est chacun de nous.

A.L. — Je suppose que pour écrire votre nouveau livre, votre femme, qui l'a signé avec vous, vous a aidé à vous placer vis-à-vis des noirs dans une situation comparable à celle où vous vous trouvez par rapport aux juifs ?

André Schwarz-Bart. — Bien entendu. La chose eût été impossible sans elle. J'avais décidé, à un certain moment, de renoncer à ce travail. Ce livre n'a été écrit que parce qu'elle est alors intervenue.

A.L. — Je voudrais vous poser une dernière question. Le résumé qui se trouve sur la couverture de ce livre parle de « la mystérieuse Geste noire ». Cette expression correspond-elle à votre point de vue ? Il me semble que ce mot n'est pas opportun, vous concernant.

André Schwarz-Bart. — Cela veut simplement dire que devant cet événement prodigieux et complexe qu'a été la diaspora des Africains dans le monde, les gens, y compris les noirs eux-mêmes, se trouvent comme devant un énorme mystère. La complexité est telle qu'il est difficile, sauf pour les spécialistes, de saisir tous les aspects, toutes les contradictions que cela entraîne. Ce n'est pas un mystère, disons, absolu et définitif. Comme tous les mystères, il relève de l'effort de l'esprit humain pour l'éclaircir. C'est un mystère fait pour être éclairé; et, précisément, nous aimerions, ma femme et moi, au terme de l'ouvrage, qu'il y ait moins de mystère à ce sujet.



les livres

Les Etats-Unis de Monroe à Johnson

« Les Etats-Unis semblent avoir été désignés par la Providence pour acabler l'Amérique de misère au nom de la liberté. » Le mot n'est pas de Fidel Castro, mais de Simon Bolivar, le libérateur de l'Amérique latine, au début du siècle dernier.

Dans un livre qui vient de paraître aux Editions Sociales, « De Monroe à Johnson », Georges Fournial et Roland Labarre analysent cent cinquante ans de politique nord-américaine dans le continent, de la politique du « gros bâton » à celle de l'« alliance pour le progrès ». Un chiffre résume fort bien cet ouvrage : en 150 ans, l'Amérique latine a connu 535 coups d'Etat et plus de 1 000 rebellions militaires, derrière lesquelles on retrouve constamment la main des Etats-Unis.

L'insurrection du Ghetto de Varsovie

présentée par Michel Borwicz (Coll. « Archives » - Julliard)

En septembre 1946, puis en décembre 1950, furent retrouvées, à Varsovie, les archives des combattants du ghetto qui avaient été enterrées dans des caves. Michel Borwicz, qui fut un dirigeant de la résistance polonaise, en présente de larges extraits. L'héroïsme en imprègne chaque page.

Les Compagnons de la Forêt Noire

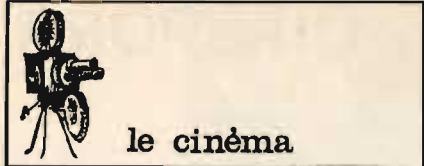
Roman de Michel Droit (Julliard)

Ce livre est le premier d'un cycle romanesque qui retrace l'histoire d'une génération — un quart de siècle, de 1945 à 1970. Il décrit, dans la stricte tradition du roman unanimiste, les dernières semaines de la guerre mondiale, l'écroulement sanglant de l'Allemagne nazie.

Paul Vaillant-Couturier écrivain

Textes choisis par André Stil (Editeurs Français Réunis)

Journaliste et écrivain, Paul Vaillant-Couturier — mort en 1937 — fut aussi écrivain et poète. Il laissa même un scénario, « Vive la Commune », qui ne vit pas le jour. André Stil présente ainsi l'anthologie : « Cette œuvre... apparaît avant tout comme une œuvre de formation, de découverte et d'appréhension du monde, de prise de conscience d'une responsabilité d'homme... ».



le cinéma

Made in U.S.A.

Film de Jean Luc Godard, avec Anna Karina.

« Le fascisme passera comme la mini-jupe... » : Sur ce paradoxe qui n'est que l'aboutissement d'une longue réflexion se termine le dernier film de Jean-Luc Godard, « Made in U.S.A. ».

Qu'est-ce que « Made in U.S.A. » ? Une histoire politique, celle d'une jeune femme Anna Karina, qui cherche à découvrir la vérité sur l'assassinat de son mari. L'action se passe à Atlantic-City, qui n'est pas bien loin, ni dans le temps, ni dans l'espace, de notre Paris contemporain. L'héroïne, de barbouze en barbouze, ne découvrira pas plus la vérité qu'on ne l'a découverte, au sens judiciaire du terme, dans l'enlèvement de Ben Barka.

C'est un cri de rage : notre société est pourrie, on y patauge dans le sang et la sanie. Mais ce n'est pas une raison pour désespérer, pour se résigner à ce monde monstrueux...

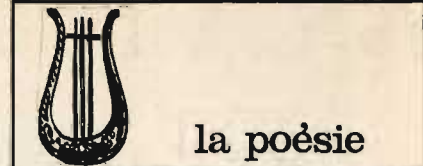


On aime ou on n'aime pas « Made in U.S.A. », mais on ne peut que s'incliner devant l'absolue sincérité de Godard, cet écorché qui nous cogne avec ses vérités premières pas si premières que ça.

Quand le sang coule, il nous montre de la couleur rouge ; quand les yeux de Karina se gonflent de larmes, il nous secoue par l'oreille et nous dit : « Il fait un temps à mettre une caméra dehors et à tourner un film en couleurs ». C'est sa façon à lui de « distancier », un mot qu'on a mis à toutes les sauces, mais auquel il rend sa vertu première, celle de Brecht.

« Made in U.S.A. » est un film « intelligent », ce qui ne veut pas dire qu'il est lisible au premier regard. Godard nous force à réfléchir sur notre temps. Profitons-en.

Raymond PRADINES



la poésie

Vietnam en guerre

« Europe » - octobre 1966.

Le témoignage d'Europe sur le Vietnam est permanent. Mais ce numéro spécial d'octobre, nous en révèle, et du Nord, et du Sud, la Poésie.

Le mot révélation convient, car de ces vers nous recevons une lumière. Ces poèmes de guerre sont presque tous des poèmes d'amour. Ce peuple a été arraché à la paix et s'il ne consent à la retrouver que libre, c'est qu'elle était d'abord sa dignité.

Niant le parallèle — frontière imposée, l'amour n'est plus seulement celui d'un homme et d'une femme — mais des deux parts d'un pays qui à travers la douleur s'épouse.

Qui donc t'a fait cette blessure ? Depuis cinq ans que je t'attends Et parce que je ne t'ai pas oublié L'ennemi m'a poursuivie... dit une Lettre de la Ville.

En ce pays de la fertilité dont l'opulent barbare dévaste le visage d'hommes et de grains, l'amour demeure le refuge et le fruit dont nul napalm ou poison ne peut le dépouiller.

Un trou de bombe au fond de la cour A l'autre bout une rose.

Chanson de toile, filant la patience et l'espérance de l'amour, les vers d'adieu à l'homme se fredonnent et accompagnent le travail. Ecoutez :

C'est moi la fleur de tous les jours J'ai tant aimé que je deviens fleur de [combat]

Vous qui cherchez l'objet de poésie, voici la poésie objet de l'homme !... Sur le bateau de D.C.A. s'incorporant à sa défense, la jeune fille, ce n'est plus du mandarinier qu'elle fait

Un bel habit de camouflage : C'était de son corps d'avril C'était de son corps printanier Qu'elle connaît le corps du bateau bien [aimé.]

Jean CUSSAT-BLANC

Nommer la peur

Deux poètes, Gabriel Cousin et Jean Perret, viennent de réunir un recueil commun, *Nommer la peur*. C'est l'éditeur Pierre-Jean Oswald qui a publié ce recueil, dans sa collection « l'exige la parole », réservée aux poètes que l'on dit sommairement « engagés ».

Le recueil s'ouvre sur « Juin 40 », de Cousin ; il se ferme sur « Tambour de Rage », un poème sur le Vietnam de Jean Perret. Entre le premier et le dernier texte, quarante-huit poèmes composent une chronique de vingt ans d'actualité : la première guerre du Vietnam, l'Algérie, les Rosenberg, l'assassinat de Lumumba, de Maurice Audin, les morts du métro Charonne.



les arts

Le trésor de Toutankhamon

Au Petit Palais

Ce n'est qu'une petite partie du fabuleux trésor de Toutankhamon, que présente au public français l'exposition du Petit Palais : quarante-cinq pièces, sur 2 000 que renfermait le Tombeau du pharaon-enfant, mort à l'âge de 19 ans.

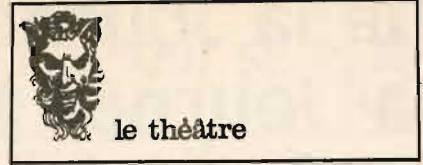
Le tombeau découvert en 1922 dans la Vallée des Rois, fut l'un des très rares à n'avoir pas été pillés au cours des millénaires. Il permit à l'égyptologie de faire des progrès décisifs dans la connaissance de la vie quotidienne de nos très lointains ancêtres : meubles, jouets, mets et boissons, manuscrits et devoirs d'écoliers, sont parvenus jusqu'à nous.

Parce que l'un des découvreurs du tombeau, Lord Carnavon, mourut accidentellement au cours des fouilles, naquit la légende fameuse de la « ma-



lediction du pharaon » qui se vengeait des profanateurs de sa dernière demeure. Cette invention ressort aux habituels lieux communs sur les civilisations disparues.

Ce qui fait le grand intérêt de cette exposition, outre la beauté des objets exposés, c'est que ces objets datent d'une époque où l'Empire des Pharaons s'étendait, en Asie mineure, jusqu'à l'Irak actuel. Des similitudes s'y révèlent avec les œuvres de peuples et d'ethnies différentes ; elles viennent renforcer la thèse des archéologues contemporains, qui, depuis quelques années, s'attachent à montrer à quel point les anciennes civilisations du bassin méditerranéen ont agi et réagi les unes sur les autres, à quel point l'origine de la civilisation est une et indivisible.



le théâtre

De jolies bulles ésotériques

« Le Golem » adapté par Pauwels et Kerchbron du livre de Meyring.

Mise en scène brillante, belles images — parfois extrêmement belles — acteurs talentueux et bien dirigés... Bref, tous les ingrédients réunis pour réaliser un film hors-classe. Tous, à une exception près, capitale : un scénario — textes et idées — défailant, au point que nous sommes perplexes. Mais que voulaient donc prouver Pauwels et Kerchbron ? La légende du Golem n'est pas en cause. C'est un sujet valable. D'ailleurs l'émission religieuse du dimanche matin qui suivit cette dramatique a, tout compte fait, très bien situé le symbole du golem, né, comme bien des êtres mythologiques, d'un rêve de l'humanité au XVI^e siècle. Cet être d'argile pétri par l'homme et capable de le servir, n'est-ce pas la préfiguration du robot moderne, de la machine ? Les auteurs, inspirés par le livre de l'écrivain allemand Meyring ont voulu transposer, interpréter, distiller la belle et vieille légende juive. Ils nous avaient prévenu ; ils faisaient appel à notre intelligence ; ils refusaient la facilité d'un divertissement pur et simple. Leur savante alchimie nous a conduit au royaume de la purée de pois mystique, des théories nébuleuses — chères à Pauwels d'ailleurs — sur le doublement de la personne et autres balivernes...

Et cela a fait de jolies bulles ésotériques sur un fond de néant.

La liberté venait du ciel

A « La liberté venait du Ciel » on peut faire bien des reproches : simplification outrancière des personnages, schématisation des situations. — On flaire à cent lieues les événements en marche. Mais cette série a un mérite. Elle rappelle — ou fait découvrir aux jeunes — certains aspects d'une époque que notre T.V. a trop tendance à oublier. Voilà qui nous change des sujets faciles — la guerre des chouans par exemple. Certes la guerre contre les nazis, ce n'était pas que cela, mais c'était aussi cela.

Jean CONTE



la télévision

La guerre entre parenthèses

Au Théâtre Municipal de Villejuif.

Pourquoi « entre parenthèses » ? Parce qu'il s'agit du Vietnam, que le Vietnam est loin, et que les massacres et les bombardements qui y font chaque jour des centaines, des milliers de victimes n'empêchent pas la lointaine Europe de dormir. Pourtant, en Europe même, certains font ce qu'ils peuvent pour soutenir le Vietnam menacé de génocide.

« La guerre entre parenthèses » est une de ces actions, que même depuis la mi-février le « Franc-Théâtre » de Villejuif. Claire-Lise Charbonnier et Georges Feldhandler, qui ont écrit le spectacle, l'ont conçu comme une immense partie d'échecs. « L'aire de jeu, disent-ils, est un échiquier, parce que les échecs sont un jeu national vietnamien, et parce que tout joueur d'échecs n'a pas pu ne pas être frappé par l'analogie du vocabulaire des échecs avec celui de la guerre. »

« La guerre entre parenthèses » est, avant tout, une œuvre militante : « Nous sommes durs d'oreille, c'est connu. Tous les tintamarres seront bons, pourvu qu'ils fassent entendre les sourds. » Elle atteint pleinement son but ; la musique de François Terral et la mise en scène de Guy Kayat ne sont pas pour rien dans la « force de frappe » du spectacle.

Napalm

Au théâtre des Carmes d'Avignon

Un nouveau théâtre s'implante en France : la revue scénique d'actualités. Un thème central sert de lieu à une série de sketches, de mimes, voire de ballets. Nous avons vu, l'an dernier, *Mille millions de sauvages* et *l'hexagone*, où le Théâtre de Montreuil nous conviait, du Mississippi à Paris et à Johannesburg, à l'étude du racisme. Voici maintenant, au Théâtre des Carmes d'Avignon, *Napalm*, spectacle en 33 tableaux.

Les titres de ces tableaux suffisent à évoquer leur contenu : *dialogue* (ou plus exactement : « dispute »), *entre Steinbeck et Evtouchenko* ; *un pilote américain prisonnier* ; *une veuve* ; *Mitchell l'insoumis* ; *un chef du F.N.L. et ses troupes...*

Un spectacle de ce genre refuse évidemment d'être jugé sur le seul plan esthétique ; le premier critère qu'il revendique, c'est sa force d'impact sur le public. *Napalm* est, à cet égard (comme d'ailleurs au point de vue de la qualité du texte et de la mise en scène) une réussite.

la vie du mrap

De la Journée nationale à la Journée internationale

DEPUIS sa fondation (en 1949), le M.R.A.P. organise, chaque année au printemps, une *Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix*. Aussi notre Mouvement se réjouit de la décision prise par l'O.N.U., proclamant une *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale* qui confère à la tradition établie en France un retentissement universel.

De ce fait, le Conseil National du M.R.A.P. réuni à Paris le dimanche 5 février, a pris plusieurs décisions qui modifient sensiblement la conception de nos manifestations annuelles.

La Journée nationale s'inscrira désormais dans le cadre de l'appel lancé par l'O.N.U. Elle se déroulera donc régulièrement chaque 21 mars.

Par delà le M.R.A.P. et au lieu de l'unique rassemblement national habituel, de multiples manifestations auront lieu dans toute la France, sous des formes très diverses, permettant à de très nombreux citoyens une participation plus active.

En outre, comme le 21 mars tombe chaque année un jour différent de la semaine, le M.R.A.P. suggère que ce soient en fait sur huit ou dix jours que s'étendent les manifestations.

Dans l'appel rendu public par notre Conseil National, le M.R.A.P. invite à cette occasion, « tous les Français à examiner les données actuelles du ra-

cisme et de l'antisémitisme et à prendre des dispositions pour s'opposer aux discriminations, aux préjugés qu'ils engendrent. »

Les municipalités

« Il invite les municipalités et conseils généraux à se pencher, dans un esprit compréhensif, sur la condition des travailleurs immigrés, ainsi que des Gitans et Tziganes, et à envisager

Le M.R.A.P. et ses comités locaux sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur la semaine antiraciste de mars, pour vous aider, vous fournir de la documentation (livres, films, photos, études, bibliographie, etc.). Il accueillera également volontiers toutes vos suggestions. Il vous prie de l'informer de vos initiatives.

des mesures positives en leur faveur. Il les appelle à organiser des manifestations telles que soirées culturelles et artistiques, projections cinématographiques, expositions, etc. pour sensibiliser l'opinion aux problèmes du racisme et de la xénophobie.

Les associations et syndicats

« Le M.R.A.P. s'adresse aux responsables des Maisons de Jeunes, des associations artistiques, culturelles ou



21 MARS

C'est par une résolution adoptée le 28 octobre 1966, que l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies a proclamé le 21 mars Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Cette résolution a été adoptée par 94 voix contre une, celle de l'Afrique du Sud.

On comprend que les représentants sud-africains à l'O.N.U. aient refusé de s'associer à une telle décision qui condamne explicitement la politique d'apartheid. De plus, si le 21 mars a été choisi, c'est parce que cette date est l'anniversaire du massacre de Sharpeville.

Le 21 mars 1960, des dizaines de milliers d'Africains avaient organisé, à travers l'Afrique du Sud, des manifestations afin de protester contre les discriminations raciales et plus particulièrement contre le système des « laisser-passer ». A Sharpeville, localité africaine située près de Vereninging, la police tira sur un rassemblement pacifique d'Africains. Il y eut 68 tués et près de 200 blessés.

C'est à ces victimes de l'apartheid en même temps qu'à toutes les victimes du racisme et de l'antisémitisme que nous penserons en célébrant la Journée Internationale.

Pour la Journée du 21 mars

Pour que la Journée internationale contre la discrimination raciale soit célébrée avec éclat dans toute la France, le M.R.A.P. a édité plusieurs éléments de propagande :

● Des badges : quatre modèles, que nous présentons ci-dessous. Prix : 1 F pièce. A partir de 10 : 0,95 F. A partir de 100 : 0,90 F. A partir de 500 : 0,80 F.



● Des papillons gommés, portant des slogans antiracistes. Nous les avons présentés dans le numéro 259 de D.L. Prix : 2 F les cent.

● Des affiches — 40 x 60 cm — frappées du symbole de l'O.N.U. (le globe terrestre et les branches de laurier), et portant en gros caractères la date : 21 mars 1967, et, en caractères plus petits : première Journée internationale contre la discrimination raciale. Prix : 1 F pièce.

Les commandes doivent être envoyées au M.R.A.P., 30, rue des Jeuneurs, Paris (2^e), accompagnées d'un chèque ou d'un mandat adressé au C.C.P. 14-825-85 PARIS.

VOICI CE QUI SE PRÉPARE

Pour le 21 mars, ou plus exactement pour les semaines qui précèdent ou suivent la Journée internationale, de multiples initiatives sont d'ores et déjà annoncées.

Différents comités du M.R.A.P. nous font savoir qu'ils préparent des soirées cinématographiques, comportant un exposé et un débat : à Tours, le 14 mars, avec Charles Palant ; à Nancy, le 17 mars ; à Caen, le 15 mars, avec Jean-Jacques de Félice ; à Paris, dans le 18^e arrondissement (à la Maison Verte, 127, rue Marcadet), le 18 mars ; dans la région parisienne à Noisy-le-Sec, le 24 mars ; à Nanterre, le 17 mars ; à Bourg-la-Reine, etc.

Sous des formes différentes, d'autres soirées sont prévues : le comité étudiant du M.R.A.P., en collaboration avec différentes associations d'étudiants prépare pour le 17 mars, une importante manifestation à la Mutualité, à laquelle participeront d'éminents universitaires et plusieurs artistes ; le Comité d'Action Antiraciste du Prêt-à-Porter, organise une assemblée d'information sur le néo-nazisme, avec la participation du journaliste Marcel Ophüls.

Au Théâtre d'Aubervilliers, une représentation exceptionnelle de « L'Opéra Noir » aura lieu le dimanche après-midi 19 mars, suivie d'un concert de jazz. L'écrivain Roger Ikor prendra la parole.

Les Maisons des Jeunes et de la Culture participent acti-

vement à la préparation de la Journée Internationale. Des conférenciers du M.R.A.P. animeront les débats dont elles ont pris l'initiative à Caen (le racisme aux Etats-Unis, avec Elisabeth Labrousse), à Rambouillet (Le racisme en France), à Rueil-Malmaison (Les Antilles, avec Joby Fanon), à Fontenay-le-Fleury (Les Français et le racisme), à Lézignan, dans l'Aude (Nazisme et néo-nazisme, avec M^r R. Rappaport), à Thonon-les-Bains (Actualité du racisme), à Gex dans l'Ain (Actualité du racisme, avec M^r Jean Schapira), à Sedan (Le racisme et nous), à Paris dans le 18^e arrondissement (Le racisme en France, avec M^r Armand Dymenstajn), et à la Porte de Vanves, le 8 mars (Le racisme de nos jours, avec M^r Daniel Jacoby).

Des expositions consacrées au racisme et à l'action antiraciste sont préparées par le comité du M.R.A.P. de Tours, le comité d'entreprise de la Caisse des Allocations Familiales à Paris, le Centre Culturel de Bobigny, le lycée de Montgeron.

Parmi les autres initiatives dont nous sommes informés, signalons tout particulièrement la décision prise par le Recteur d'Académie de Nancy, de susciter dans les écoles et lycées un concours de dissertations sur le racisme ; les prix seront distribués aux jeunes lauréats au cours d'une grande réunion, qui comportera également la projection d'un film.

sociales, des comités d'établissements et d'entreprises, des syndicats, aux représentants des différents cultes, certain qu'ils voudront agir par les moyens qui leur sont propres pour faire reculer le racisme et l'antisémitisme.

Les enseignants

« Il souhaite que dans les écoles, collèges et lycées l'attention des jeunes soit attirée sur la décision de l'O.N.U. et sa signification, au moyen de lectures, dissertations, exposés,

films, etc... Il invite les éducateurs et enseignants à participer activement à la préparation du colloque organisé le 16 avril à la Sorbonne par le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux, où doivent être étudiés les moyens pédagogiques d'action contre les préjugés raciaux.

Pour une législation antiraciste

« Le M.R.A.P. demande à tous de signer et de faire signer sa pétition nationale pour l'adoption de la législation antiraciste qui fait défaut à la

France et la ratification par notre pays de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Cette pétition sera soumise à l'ensemble des candidats aux élections législatives. »

Le 20 mars au Palais de Chaillot

Le M.R.A.P. prépare en outre sur le plan national plusieurs initiatives, dont la plus importante sera la soirée de gala du 20 mars au Palais de Chaillot, avec la présentation du film « Le vieil homme et l'enfant ».



BULLETIN D'ADHÉSION

Approuvant le combat de « Droit et Liberté » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

(1) De 1 à 10 F : Ami du M.R.A.P. ; de 11 à 50 F : Souscripteur ; de 51 à 200 F : Donateur ; au-dessus de 200 F : Bienfaiteur.
(2) Rayer les mentions inutiles.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
30, rue des Jeuneurs - Paris (2^e) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

le carnet de D.L.

anniversaire

Notre très cher ami **Georges SAROTTE** membre du Conseil National du M.R.A.P. vient de célébrer son 90^e anniversaire.

Nous lui adressons nos cordiales félicitations et nos vœux les plus affectueux.

nos deuils

L'amiral Louis KAHN

Le vendredi 27 janvier, l'amiral **Louis KAHN**, président du Consistoire Israélite de France mourait à l'âge de 71 ans, terrassé par une crise cardiaque.

Grand officier de la Légion d'Honneur, ancien secrétaire général des Forces Armées, l'ingénieur général du Génie Maritime Louis Kahn a été un grand soldat, un résistant de la première heure et un grand inventeur : il a rénové la cartographie et défini la nouvelle architecture des porte-avions modernes. Nommé directeur général des constructions et armes navales en 1945, il contribuera à la reconstruction des ports et arsenaux et à la reconstitution de la marine de guerre française.

Il avait honoré de sa présence de nombreuses manifestations du M.R.A.P., en particulier nos Journées Nationales où il prit la parole, et le débat organisé après l'adoption par le Concile du schéma sur les juifs.

Que sa famille trouve ici l'expression de nos douloureuses condoléances.

M^r Pierre STIBBE

La mort de M^r **Pierre STIBBE** foudroyé par une crise cardiaque au banc de la défense en pleine audience du procès Mehyaoui a soulevé une intense émotion dans les milieux les plus larges.

Résistant à Libération-Sud dès 1941, il fut en 1945 l'un des jurés de la Haute Cour qui jugea Pétain. Il se consacra alors à la défense de tous ceux qui luttèrent dans le monde pour la décolonisation. C'est ainsi qu'il se trouvait parmi les défenseurs de la partie-civile au procès de Mehdi Ben Barka.

Membre du Bureau National du P.S.U., du Comité National du Secours Populaire et du Conseil National du Mouvement de la Paix, M^r Stibbe avait à maintes reprises honoré de sa collaboration « **Droit et Liberté** ».

En hommage « à la mémoire de ce grand avocat qui pendant la lutte de libération assura la défense de plusieurs centaines de militants algériens... », les autorités d'Alger ont décidé de donner à l'une des artères principales de la ville le nom de « Maître Pierre Stibbe ».

M^r René-William THORP

Vingt-quatre heures après M^r Pierre Stibbe, le bâtonnier **René-William THORP** succombait à une congestion cérébrale qui l'avait terrassé, lui aussi, en pleine audience de la deuxième chambre civile

du Tribunal de la Seine.

Comme Pierre Stibbe, il était avocat de la partie-civile dans l'affaire des ravisseurs de Ben Barka. C'est dire la similitude des préoccupations des deux avocats.

A l'époque de la guerre d'Algérie, M^r THORP fut parmi les fondateurs de l'Association pour la sauvegarde des institutions judiciaires et la défense des libertés individuelles. Animé par l'esprit de vérité, il devint l'avocat de Mme Maurice Audin, l'épouse du jeune universitaire assassiné à Alger par les parachutistes. Il fut aussi celui de la famille de M^r Popie, avocat libéral assassiné par l'O.A.S. Enfin il animait les célèbres « Colloques juridiques ». Il était par ailleurs membre de l'équipe formatrice du contre-gouvernement et y était chargé de la justice.

Le bâtonnier Thorp avait participé à l'élaboration des propositions de lois du M.R.A.P. et était intervenu à ce sujet à la Journée Nationale de 1959.

André MIGOT

Notre amie Olga Wormser Migot vient d'avoir la douleur de perdre son mari le Dr. **André MIGOT**, vice-président de la Société des Explorateurs et Voyageurs Français, décédé à l'âge de 75 ans d'une crise cardiaque. Médecin, licencié ès-lettres, diplômé de l'Ecole du Louvre, le Dr. Migot avait organisé de nombreux voyages notamment en Chine, en Inde, au Cambodge, au Tibet, aux Iles Kerguelen et dans l'Antarctique. Auteur de livres de voyages, il avait publié des études sur les lamas tibétains, le bouddhisme, la Chine ancienne et moderne.

Nous exprimons à Olga Wormser-Migot et à sa famille l'assurance de notre profonde et amicale sympathie.

Henri LABORDE

Nous avons appris avec émotion la mort de M. **Henri LABORDE**, délégué général des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives, officier de la Légion d'honneur, membre du Conseil supérieur de l'Education Nationale, fondateur avec Jean Villar des Rencontres Internationales de jeunes d'Avignon et des Amis du Théâtre Populaire. Nous exprimons à sa famille, ainsi qu'aux C.E.M.E.A. nos sincères condoléances.

Nous avons appris le décès de Mme **Maria KAUFCEK** épouse de notre ami M. Kaufceik, président de la société Piotrkov. Nous lui exprimons ainsi qu'à sa famille nos sincères condoléances.

Nous apprenons le décès de Mme **Dwojra KENIG**. Que son mari, notre ami Aron Henoch Kenig et sa famille trouvent ici l'expression de notre douloureuse sympathie.

Notez ces adresses...

ESTHÉTIQUE LAURISTON

MARION STERBOUL

Cadre agréable - ambiance détendue

SOINS DE BEAUTE

PRODUITS DE BEAUTE

sur rendez-vous

104, rue Lauriston - PARIS (16^e)

553-31-12, 878-61-49

Toutes les spécialités

RUSSES

POLONAISES

ROUMAINE

ÉPICERIE FINE

Apéritifs Israéliens

Vodkas Russes et Polonaises

MAISON ISRAEL

5 bis, rue de la Présentation,
Paris-11^e - OBE. 23-27 - M^r Belleville

EAU — PLOMBERIE — GAZ

Installations sanitaires - Toutes robinetteries - Engorgement water-closet - Chasses d'eau - Réparation rapide de chauffe-eau, chauffe-bain de tous systèmes.

JOSEPH CREITZ

tél. : **ORN 23-69** 7 h. à 9 h.
12 h. à 14 h.
20 h. à 21 h.

LA BAGAGERIE

signe la mode du sac

13, rue Tronchet, PARIS - ANJ. 47-71
41, rue du Four, PARIS - LIT. 85-88

dans notre courrier

N'IMPORTE QUEL TRAVAIL

A l'hôpital parisien où je viens de passer un mois, il y a dans le service quatorze « serveuses » dont douze Antillaises de 16 à 20 ans. Ces jeunes filles gagnent 520 F pour 8 h et demie de présence sans être logées, ni nourries, sans un instant de repos. Les deux parisiennes logent chez leurs parents. Quant aux « noires » (ainsi dénommées) elles habitent à l'hôtel dans de minuscules chambres, avec un petit lit, partagées par trois ou quatre d'entre elles, couchant alors par terre, dans un sac de couchage. La chambre, souvent une mansarde, coûte en moyenne 15 F par jour, chauffage en plus, payable d'avance.

Ces jeunes Antillaises parlent couramment le français mais sont, en général, analphabètes. Elles sont obligées aux tâches les plus rudes, parfois répugnantes. (Les employés de couleur, moins nombreux, mais soumis à de durs travaux, touchent 10 F de plus, pour les cigarettes).

Elles sont très bien traitées par tout le personnel français, mais souvent méprisées par les malades qui déclarent : « Elles prennent la place des blanches ! ».

Comme elles sont sans travail à la Martinique ou à la Guadeloupe, elles s'endettent pour venir en France, acceptant n'importe quel travail. Elles sont en général de familles nombreuses mais la mortalité infantile est effroyable. C'est la porte ouverte à la prostitution.

Une campagne hospitalière est indispensable, il faut former des infirmières qualifiées et payer convenablement un personnel si dévoué.

G. A., Paris

DERRIERE LES BARREAUX

Je vous remercie pour les trois journaux que vous m'avez fait parvenir. Je les ai trouvés très intéressants mais je ne peux pas m'y abonner, car je suis espagnole et je dois rentrer très prochainement dans mon pays. Votre journal ne passerait pas la frontière et je me trouverai pour quelques an-

nées derrière les barreaux ; vous savez bien qu'on ne badine pas avec Franco.

Je vous félicite cependant pour la position courageuse que vous prenez pour combattre le racisme. J'ai été souvent moi-même victime de ce fléau.

Mme V.,
Paris

UNE MENACE PERMANENTE

Je viens d'acheter votre journal et je ne puis que dire ma satisfaction devant la formule nouvelle.

Toutefois, il me semble voir une lacune dans votre documentation. Quand vous parlez des mouvements racistes d'extrême-droite, vous ne citez que *Occident* ou la F.E.N. Ici, à Grenoble, ces deux organisations n'existent pas ou plus. Le seul danger est *l'Action Française*. Les maurrassiens vendent régulièrement leurs journaux royalistes à la porte des églises, devant les grands magasins et les restaurants universitaires. Ils distribuent des tracts, collent des affiches et ont de l'influence sur le milieu étudiant (je suis en Faculté de Lettres). Bien sûr, ces gens ne se prétendent pas racistes, et même sont, paraît-il contre la F.E.N. Mais leurs slogans où l'anticommunisme et l'antidémocratie dominent ne valent pas mieux.

La F.E.N., comme vous l'avez dit, a tenu un camp d'études ; mais *l'Action Française*, aussi, et plus important. Ces gens là sont très dangereux, bien plus que leurs pseudo-ennemis, car ils sont plus intelligents et n'exploitent pas la même basse démagogie.

Dominique MADEJ,
38-Grenoble.

N.D.L.R. — L'article de notre dernier numéro, intitulé « Le temps des matraqueurs », était consacré essentiellement aux groupes fascistes notoirement impliqués dans plusieurs agressions récentes. Nous avons signalé la participation commune de membres de la F.E.N. (Fédération des Etudiants Nationalistes), d'*Occident*, de *l'Action Française* (Restauration Nationale), et de *Jeune Alliance* à certains « coups durs ». Il est bien vrai qu'en dépit de la diversité des sigles, variant selon les lieux et les milieux, l'extrême-droite manifeste partout une activité nocive. Et nous devons d'autant moins

ignorer la fraction maurrassienne que l'un de leurs chefs de file, Xavier Vallat, fut, sous Vichy, le premier commissaire aux affaires juives.

NE PAS RESTER PASSIF

Depuis que j'ai lu le terrible livre de Pierre Paraf « *Le racisme dans le monde* », et ai eu entre les mains un exemplaire de votre journal, je suis plus que jamais décidée à ne plus rester passive.

Ne pouvant raisonnablement rien faire seule, je désire adhérer au Mouvement. J'ai constaté que bien des gens sont racistes parce que mal informés et j'ai déjà convaincu certains de mes amis de prendre conscience du problème.

H. MUHLEMANN,
Château-Thierry.

...Après le passionnant débat sur le racismisme paru dans *l'Humanité-Dimanche*, il est impossible de rester insensible. Bravo pour votre action !

Maurice ETIENNE,
Amélie-les-Bains.

OUI A LA NOUVELLE FORMULE

Bonne présentation, bon contenu, compliments. Remerciements.

Mme Max GOUIER,
Dijon.

Mes félicitations pour la nouvelle édition de *Droit et Liberté*.

Dr André GRUNBERG,
Paris-13^e

J'ai été très content de recevoir votre numéro de janvier, nouvelle formule, dont j'ai apprécié la présentation. Je vous adresse la somme de 30 F pour m'abonner et abonner des membres de ma famille qui vivent en Israël.

Albo MEYER,
Villejuif.

Lecteur de *Combat*, j'ai pris connaissance avec intérêt du long article que ce quotidien consacre à votre revue, sous le titre *Droit et Liberté fait peau neuve*. Je

vous prie de me compter d'ores et déjà parmi vos sympathisants.

Georges RIVOIRE,
Paris-18^e

Nous ne pouvons dire que bravo !

Dr Maurice FALK,
Argenteuil (S.-et-O.).

J'ai reçu un exemplaire de *Droit et Liberté* que j'ai lu avec une fervente attention. Votre combat si nécessaire en ces temps difficiles est bien aussi le mien.

Félix LEON,
Amsterdam (Hollande).

Je dois vous dire très franchement que je suis et serai toujours fidèle et inséparable compagnon de *Droit et Liberté* pour son inlassable combat.

AHMAT Mohamed,
Moussoro (Tchad).

NOTRE SOLIDARITE ENTIERE

Nous voudrions vous faire part de notre profonde sympathie pour les actions que le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix mène en commun avec les autres forces démocratiques de votre pays contre le développement du néo-nazisme en Allemagne de l'Ouest, de plus en plus alarmant pour la paix et la sécurité en Europe.

Tout comme vos compatriotes, nous sommes profondément indignés de la visite effectuée à Paris par le nouveau chancelier fédéral ouest-allemand, Kiesinger, dont le passé nazi est lourd. Nous comprenons trop bien, combien cette visite d'un nazi et antisémite doit porter atteinte aux sentiments de tous les patriotes français et, en premier lieu, de tous ceux qui, comme les membres de votre Mouvement, ont tellement eu à souffrir du nazisme.

Vous pouvez être assuré que le Conseil de la Paix fera tout ce qui est en son pouvoir pour mobiliser l'opinion mondiale contre le fléau nazi qui menace de nouveau notre civilisation.

M. ZANKNER,
Secrétaire général adjoint
Conseil de la Paix de la
R.D.A., Berlin.

L'ENTERREUR

L'« enterreur » est un très long poème en prose, qui vient d'être publié par l'éditeur Pierre-Jean Oswald, en même temps que six autres œuvres — dont un très beau « Rue des Rosiers » —, dans une nouvelle collection: « P.J.O. Poche ». En voici six (trop courts) extraits.

D'Oliven Sten, le critique René Lacôte a écrit: « on ne peut dire la douleur sans montrer ce qui meurtrit, et il y excelle. En vérité, il n'est rien de plus noir que le climat dans lequel le réconfort de ce chant s'élève, rien de plus noir que les réalités du fascisme, du racisme et de la guerre qui, dès sa naissance, ont marqué ce poète que je tiens pour l'un de nos grands poètes contemporains ».

Les deux dessins sont du peintre Christian Boltanski. Ils ornent la couverture de l'édition Oswald. Un livre à ne pas manquer.

« L'enterreur et autres poèmes ». Un volume simple: 3,50 F.



AYANT perdu trente millions de membres de ma famille des suites d'une méchante piqûre d'insecte, je me mis en devoir de leur assurer une sépulture honorable en un lieu qui rendit aisés le dépôt de gerbes et les commémorations.

Aussi paradoxal que celui puisse paraître, il n'est pas rare de nos jours que des deuils massifs emportent, par manque d'hygiène ou faute professionnelle des médecins, des populations entières et l'on peut voir certains soirs le dernier des ravis, le dernier des maquisards et le dernier des soldats inconnus à une même table de brasserie lugubrement réunis.

Et pourtant, nous avons des hommes d'Etat capables, des insecticides puissants, la vaccination triple associée !

Et pourtant, nous avons des médecins avertis !

...Longtemps je n'ai pu supporter l'injustice. C'était ça ma maladie. La moindre inégalité, le moindre empiètement de la force sur le droit, de l'injure sur la vérité me révoltaient. Les riches et les pauvres, les bien et les mal portants, les militants poursuivis, les dirigeants épargnés, tout ceci m'insupportait.

Affaire d'éducation : le monde tel qu'il était, avec ses verrues et ses excroissances, ses heureux et ses affligés, me démoralisait. Je me suis guéri tout seul. J'ai capitalisé les injustices et les révoltes contre les injustices. J'ai économisé les morsures et les perfidies, je les ai accumulées, elles sont devenues l'Injustice, la grande Injustice, celle des hommes contre eux-même, celle de l'avenir envers le passé.

Les uns naissent en poussant un rire, déjà forts, préparés. Ils poussent tout seuls, dit la voisine, sans otite, sans intolérance au lait ou aux farines, sans diarrhée.

Les autres, d'emblée, sont effrayés. Ils s'élèvent mal, réclament leur mère, ils ont toutes les maladies, ils tombent dans la cour de récréation, la maîtresse ne les remarque que quand ils poussent, jamais quand ils sont poussés.

Je ne m'habituais pas à cette répartition inéquitable des désespoirs et des effusions. Je croyais à l'égalité fondamentale des êtres, à la ressemblance parfaite du kilo de plomb et du kilo de plume.

J'étais né et j'avais vécu avec l'édénique vision d'hommes solidaires autour du feu, tous égaux et chaleureux, épluchant ensemble les oranges et les cacahuètes, écalant les uns pour les autres les châtaignes et les noisettes, au temps des noix vertes et du vin de cerneaux.

Je me suis habitué à l'injustice, je peux à présent la regarder dans les yeux sans me désagréger.

Je peux assister au naufrage d'une vocation, au piétine-

ment d'une chevrette, au lourd et stupide travail d'une verrotière sans crier à l'iniquité.

Longtemps j'ai cru que je ne m'y habituerai pas, qu'il me fallait changer tout ce monde, prendre notre Univers à l'envers et, prestement, le remettre à l'endroit.

Et quand je disais : le pauvre ! de braves gens derrière moi, voulant me prendre au mot, me disaient : toi qui es fort, supprime la pauvreté !

Et quand je disais : le malheureux ! de braves gens derrière moi me disaient : toi qui es fort, supprime le malheur !...

Je me souviens de l'arrivée de mes cousins, les Groberg, après la Libération. Ils étaient hâves, dépenaillés, exténués comme des qui avaient beaucoup voyagé. Ils venaient des camps de personnes déplacées et de plus loin, avant, Treblinka, Maïdanek et autres endroits malsains. Ils étaient cinq, quatre frères et une sœur, cinq survivants. Ce qu'ils avaient fait, ce qu'ils avaient vu ne se raconte pas bien.

Je me souviens du départ et de l'arrivée de la statue d'Etienne Dolet. La statue de Dolet n'avait fait de mal à personne, ça ne l'avait pas empêchée d'être déportée. Il fut un temps où l'on transformait les statues en bombardiers, la chair humaine en savon. Il viendra peut-être un temps où l'on transformera l'Acropole en plutonium et la chair humaine en poudre à récurer.

Mon projet, ce sont l'insurrection du ghetto de Varsovie, les combats de la Résistance et la déportation de la statue d'Etienne Dolet qui me l'ont inspiré.

...A Lyon, tous les ponts avaient sauté, dans l'écriture aussi les ponts sautent, mais le troupeau arrive à destination. Le long du quai de la Saône, la synagogue illuminée recevait les survivants. C'était une longue litanie d'interrogations, il en manquait des croyants, c'était Pourim ou veille de Kippour, les gens avaient l'air étonné, abasourdi, ils sortaient d'une nuit noire, n'y croyaient pas encore tout à fait, et reprenaient leurs prières, leurs obstinées invocations. Dans les lointains crépitait le canon, et plus loin encore, dans la proximité de l'Etre Suprême, crépitaient les vœux, les adieux, les dernières recommandations des fusillés, déportés, défenestrés, décapités de la Résistance et de la Déportation. Ce sont ces souvenirs que je voudrais enterrer. Ces trains qui déraillaient, ces ponts qui sautaient, ces cachettes, ces embuscades, ces familles terrées au 10^e étage d'un petit gratte-ciel de la Croix-Rousse presque tout à fait dans les nuages, presque à l'abri, n'eût été cet escalier.

...Il y a une Bête dans les entrailles de la Terre. Dans la profonde profondeur de la Terre, dans les tortueux boyaux de ses tranchées, dans les sous-sols de ses fondrières, il y a une Bête qui avance en rampant.

COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ 67

pour
Hommes
Femmes
Enfants



Deauville
Blouson Velours



Blouson
Brando



Pantalon
à pont

VÊTEMENTS
SPORT ET VILLE

- Vestes
- Blousons
- Cabans
- Pantalons
- Foam-Backs
- Pantalons à ponts
- et toutes les nouveautés teenagers
- et tous les pantalons taille-basse et pantalons marins
- Nylon
- Velours
- Tergal
- Gabardine
- Lainages
- Imperméables

BIR

312, Rue St-Martin
PARIS - 272 12-95

Catalogue sur demande

L'ENTERREUR

→ Les hommes ont peur de cette Bête qu'ils ont connue à l'état larvaire et dont ils ne savent pas exactement en quoi elle s'est transformée. Les hommes savent qu'ils auraient dû la tuer, avant de construire leurs fusées. Ils auraient dû organiser une expédition pour la capturer. Rationnellement, les hommes et leurs gouvernements auraient dû protéger la Terre et ses habitants contre la Bête, l'enclore, l'enfermer, boucher les gouffres, les souterrains inexplorés, bétonner les interstices des chaussées.

Mais ils étaient trop effrayés, plus effrayés encore à la pensée de la rencontrer, de se trouver nez à nez avec elle, qu'à celle de la pourchasser.

Toute la convention mondaine, toute la convention civilisée, consiste à ne pas parler d'elle, à sous-entendre la Bête sans jamais la nommer, à fonder famille, à prévoir l'avenir en tenant compte d'elle (tout en se gardant de la nommer).

Toute la quintessence du savoir-vivre, le raffinement suprême, consiste à être courtois aux réceptions, à commercer dans la bonne entente, à s'envoyer des délégations, à négocier en se fondant sur la notion de Progrès et à trembler d'effroi à la moindre éclipse, au moindre défaut de surveillance, du haut des tourelles, à l'idée que n'apparaisse la Bête et qu'un homme ne la voie!

Longtemps j'ai cru pouvoir échapper à cette obsession, connaître son existence, la possibilité qu'il y a de la voir réapparaître et m'en accommoder.

...Je n'étais pas né pour la négligence. J'étais né pour faire correctement mon métier. Je prenais exemple non sur les insoucians, les amateurs de travail bâclé, mais sur les ouvriers consciencieux qui ont le goût de la belle ouvrage et qui veulent finir ce qui doit être terminé.

...D'ailleurs, si j'ai été le premier, je crois bien que je ne serai pas le dernier. Les hommes sont destinés à devenir immortels. Si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain : la science les rendra immortels, il n'est pas une songerie de notre enfance qu'elle ne puisse accomplir. Elle remplacera poumons, vessie, cœur et reins, elle nous congèlera, et un beau matin, beaux et belles au frigo dormant, nous nous éveillerons pour l'éternité.

Dès lors, ou bien les hommes renonceront d'eux-mêmes à l'immortalité (refuseront par écrit, devant notaire avec testament et codicille, l'état congelé), ou bien, immortels sur une terre surpeuplée, ils reviendront d'eux-mêmes à l'ancienne solution : la guerre, encore une fois la guerre, mieux planifiée.

Le métier d'enterreur sur une grande échelle deviendra spécialisé comme celui de marchand de canons. On prendra l'habitude d'avoir recours à des hommes d'envergure, techniciens qualifiés, chefs d'entreprise, ayant organisé leur affaire à l'échelle cosmique et enlevé le marché par adjudication...

VARIEZ



CECIL RHODES :
« L'ARGENT, C'EST LE SANG DES AUTRES... »

Ce dessin de Caran d'Ache parut dans Le Rire en 1900, à l'époque où Rhodes fonda son empire minier « rhodésien », au prix de combats sanglants, de massacres et de déplacements massifs de population.

BÊTES ET MÉCHANTS

Satan anime les Juifs et je les vois avancer par son instinct. (Bossuet)

Une de leurs victimes, de race française, a prétendu que, dans les accouchements laborieux, le tintement d'une pièce d'argent près de la patiente suffisait pour faire apparaître le moutard juif, les mains tendues. (Fernand Grégoire : « La juiverie algérienne », 1888)

Délices du monde entier

PLAT DE PORC
AUX
BANANES VERTES

Pour 4 personnes : 4 côtes de porc de la grosseur voulue ; 4 bananes à peine mûres ; 60 g de beurre ; 1 petit verre de rhum. Sel, poivre de Cayenne, gingembre en poudre, 2 échalottes.

Faites cuire les côtes de porc à feu lent, 10 minutes de chaque côté, avec un peu de beurre. Parallèlement, faites sauter dans le reste du beurre les bananes, épluchées et coupées en deux dans le sens de la longueur, dans une deuxième poêle, avec les échalotes finement émincées, un peu de sel, du poivre et une petite cuillerée de gingembre en poudre. Lorsque les bananes sont dorées, versez le rhum, approchez une allumette et flambez. Salez légèrement les côtes de porc, présentez-les sur un plat de service bien chauffé, chaque côte recouverte de sa portion de bananes et arrosez avec les deux jus réunis.

Si vous ne possédez pas deux poêles de taille suffisante, commencez par les côtes — que vous tiendrez au chaud dans un four doux, sur leur plat de service — et servez-vous de la même poêle (sans la laver) pour faire sauter les bananes.

CONNAISSEZ-VOUS ?

L'AMÉRIQUE ?

Voici notre « jeu antiraciste ». Il est consacré, dans ce numéro, à divers aspects plus ou moins connus de l'Amérique. Soulignez la réponse que vous croyez juste. Vérifiez la justesse de vos réponses en page 42 et comptez vos points.

De 1 à 5 points... hum ? De 6 à 10 points, vous vous êtes déjà intéressés à ce continent. De 10 à 14 points, votre antiracisme est conséquent. De 14 à 20 points, vous êtes très fort !

	Réponse	Points
1. Les populations indiennes d'Amérique sont d'origine asiatique	OUI NON	1
2. Les Incas formaient l'ethnie traditionnelle la plus répandue en Amérique latine	OUI NON	3
3. L'Alaska est peuplé en majorité de Lapons	OUI NON	2
4. Au XVI ^e siècle, les conquérants espagnols furent rejetés à la mer plusieurs fois avant de pouvoir prendre pied sur le continent américain	OUI NON	2
5. L'empire aztèque fut contemporain du Bas-Empire romain	OUI NON	3
6. L'empire mexicain des Toltèques dura pendant plus d'un millénaire	OUI NON	3
7. L'empire maya fut contemporain de l'empire franc des Carolingiens	OUI NON	3
8. La langue espagnole est la langue officielle dans tous les pays d'Amérique latine	OUI NON	1
9. Le Pérou a la même superficie que la France	OUI NON	1
10. L'Amazone est le fleuve le plus long du monde	OUI NON	1

(Réponses en page 42)

MILGROM

35 Rue du Caire - Paris 2^e - Tél. : 508-48-78 (10 lignes groupées)

DISTRIBUTEUR AGRÉÉ



1^{er} ENTOILAGE DE FRANCE



LA FERMETURE INCOINÇABLE

COLORIFIC

FIL INVISIBLE



LA DOUBLURE DE QUALITÉ

**LES
ANNONCES
DE « D.L. »**

Chaque jour, des travailleurs immigrés subissent le racisme. Parce qu'ils sont Algériens, Africains ou étrangers, ils se heurtent à des refus catégoriques de la part d'employeurs, d'hôteliers ou de locataires.

C'est pourquoi Droit et Liberté ouvre une rubrique « petites annonces ». Les offres et les demandes d'emploi et de logement y sont publiées gratuitement, pourvu qu'elles contribuent à résoudre les difficultés occasionnées par les préjugés raciaux.

Veuve, secrétaire, dactylographe, traductrice (anglais-français), journaliste. Cherche emploi. Bonnes références.

Jeune homme 23 ans. Bachot 1^{er} et 2^e parties, certificat d'études pratiques de français, diplôme d'études françaises. Cherche emploi débutant.

Ecrire à « Droit et Liberté ».

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

5, rue Rollin, PARIS-5^e — Tél. 326.84.29
Directeur-Gérant : Roger MARIA

Vient de paraître :

**JEUNESSE DIFFICILE
OU SOCIÉTÉ FAUTIVE ?**

Un volume de 240 pages

16 F

In extenso : Les rapports, interventions et débats de la Semaine de la Pensée Marxiste à Bruxelles, à laquelle ont participé médecins, éducateurs, psychologues et syndicalistes français et belges.

Introduction :

René ZAZZO, professeur à l'Institut de Psychologie de l'Université de Paris

Conclusion :

Bob CLAESSENS, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles

Rappel :

- Fereydoun HOVEYDA : Histoire du Roman policier. Avant-propos (1955) de Jean COCTEAU, de l'Académie française. 15 F
- Pierre BRANDON : Le Sang et le Ciment. Roman 15 F

Diffusion à MM. les Libraires .

ODÉON-DIFFUSION, 24, rue Racine, PARIS-6^e. Tél. 033-77-95

T.N.R.

tissus d'ameublement

80, rue traversière
paris 12^e
tél. nation 79-60

CONNAISSEZ-VOUS L'AMÉRIQUE ?

(Réponses de la page 41)

1. OUI. — D'après les travaux les plus récents, elles seraient venues d'Asie centrale, par la Sibérie et l'Alaska, à une date relativement récente : vingt mille ans avant Jésus-Christ, environ. Certaines ethnies sud-américaines pourraient être d'origine océanienne, et venues par mer.
2. NON. — Le mot « Inca » ne désignait pas à l'origine une ethnie. Un « Inca » était un chef de famille ; au sommet, l'« Inca » était l'Empereur-Dieu. Le nom ethnique de ce peuple était « Quichua ». C'est par généralisation que le terme « Inca » servit à désigner le peuple entier.
3. NON. — Les Lapons vivent dans les régions polaires d'Europe : Scandinavie, Finlande, U.R.S.S. Les habitants des régions polaires américaines sont les Esquimaux.
4. NON. — Ils furent d'autant mieux accueillis qu'une ancienne prophétie aztèque annonçait la venue future de dieux blancs sortis de l'océan. Ce sont les Espagnols, éblouis par la richesse des Empires indiens, qui ouvrirent les hostilités par un pillage et des tueries systématiques.
5. NON. — Les Aztèques, venus du Nord n'arrivèrent au Mexique qu'au début du 14^e siècle ; ils furent les fondateurs de Mexico (alors appelé Tenochtitlan).
6. OUI. — Les débuts de la civilisation toltèque datent du V^e siècle avant Jésus-Christ. L'apogée de l'Empire commence au X^e siècle de notre ère. L'Empire fut détruit en 1225 par l'invasion des Chichimèques venus du Nord, qui adoptèrent la civilisation des vaincus.
7. OUI. — L'apogée de l'Empire maya se situe au VIII^e siècle, à l'époque de Pépin-le-Bref et de Charlemagne. C'est de cette époque que datent les célèbres pyramides et palais de la presqu'île du Yucatan. Car l'Empire maya était voisin de l'Empire toltèque.
8. NON. — Même si l'on excepte les Guyanes (où l'on parle anglais, français, hollandais) et les îles des Antilles (où la langue espagnole est juste majoritaire), le Brésil, qui couvre à lui seul près de la moitié du continent sud-américain (8,5 millions de kilomètres carrés sur un total de 17,5) a pour langue le Portugais.
9. NON. — Le Pérou, avec 1,28 million de kilomètres carrés, est grand comme deux fois et demie la France.
10. OUI. — Il mesure 7.025 kilomètres de long.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

Imprimerie COTY, 11 r. Ferdinand-Gambon
La directrice : Sonia BIANCHI.



Editions de « La Boîte à Musique »

Grand prix de l'Académie
du disque français :

**EN RETROUVANT
LE MOYEN-AGE**

Ensemble polyphonique de Paris O.R.T.F.
direction : Charles RAVIER
30 cm. Mono LD 100. Stéréo 5.100

Un disque d'un intérêt exceptionnel :

TIBET, NEPAL

documents recueillis et enregistrés par
Corneille JEST
30 cm. LD 104

Collection « La Fine Fleur ».

en collaboration avec Pierre Seghers
et Luc Bérinmont

Trois disques sont déjà parus :

- HÉLÈNE MARTIN** (C. 500)
- JAMES OLLIVIER** (C. 501)
- JACQUES DOUAI** (C. 502)

Catologue sur demande.

BAM. Service diffusion - 133 Bd Raspail - Paris-6^e

Cahiers libres

BERTRAND RUSSELL

Nuremberg pour le Vietnam 9,90 F

WILFRED BURCHETT

Hanoï sous les bombes 15,40 F

MALCOLM X

Le pouvoir noir (textes politiques) 18,80 F

A. R. ABDEL KADER

Le monde Arabe
à la veille d'un tournant 9,90 F

LE CHAU

La révolution paysanne
au sud-Vietnam 8,00 F

MEHDI BEN BARKA

Option révolutionnaire au Maroc 12,30 F

François Maspéro

1, place Paul Painlevé Paris